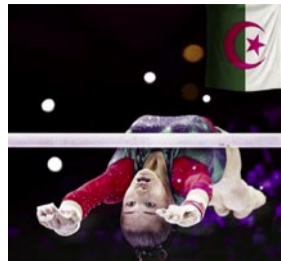




CINÉMATHEQUE ALGÉRIENNE
**HOMMAGE
AU RÉALISATEUR
ÉGYPTIEN YOUSSEF
CHAHINE**

P.15



**KAYLIA NEMOUR EN FINALE AU CONCOURS GÉNÉRAL
INDIVIDUEL**
D'AUTRES POSSIBILITÉS
DE MÉDAILLE POUR LA STAR DE
LA GYMNASTIQUE ALGÉRIENNE

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 30 JUILLET 2024 // N°868 // PRIX 20 DA

SAHARA OCCIDENTAL

LE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU PSEUDO-PLAN D'AUTONOMIE DÉNONCÉ

Plusieurs organisations non gouvernementales nationales et étrangères continuent à dénoncer le revirement spectaculaire et inédit du gouvernement français sur la question du Sahara occidental, dénonçant une grave atteinte au droit international.

P.2



ALGÉRIE FERRIES

ANNULATION DE TOUTES LES TRAVERSÉES DU NAVIRE "MOBY DADA"

Les traversées maritimes entre l'Algérie et l'Europe sont de nouveau sous le feu des projecteurs, suite à une série de perturbations sur les lignes d'Algérie Ferries.

P.6



SELON LA DERNIÈRE NOTE DE L'ONS

HAUSSE DES PRIX DES BIENS ALIMENTAIRES EN JUIN

Au mois de juin 2024 et par rapport au mois précédent, l'indice général des prix à la consommation au niveau national a enregistré une hausse de 2%...

P.7

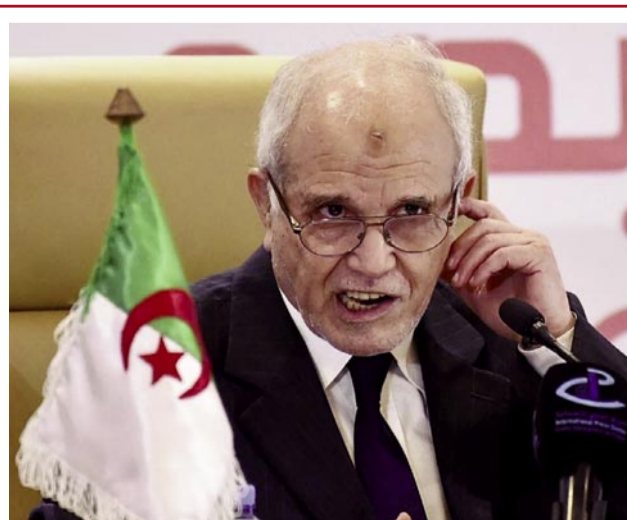


PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

UN CINQUIÈME CANDIDAT SOLLICITE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

**LA COUR CONSTITUTIONNELLE SE PRÉPARE, À L'APPROCHE DE LA FIN DU DÉLAI
LÉGAL D'EXAMEN DES DOSSIERS ET LA RÉCEPTION DES RECOURS PRÉVU LE 3 AOÛT
PROCHAIN POUR ANNONCER LA LISTE FINALE DES CANDIDATS POUR LES
PROCHAINES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES.**

Lire en page 3



**MOHAMED CHARFI, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ
NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE) :**

**« LES CANDIDATURES REJETÉES
NE REMPLISSAIENT PAS LES
CONDITIONS LÉGALES »**

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a annoncé, hier, sur les ondes de la Chaîne I, la disposition de son instance à accompagner le processus électoral dans ses prochaines étapes, soulignant que «les candidatures rejetées à l'élection présidentielle du 7 septembre ne remplissaient pas les conditions légales».

P.3

PRÉTENDU PLAN D'AUTONOMIE MAROCAIN

Le CNASPS s'indigne du soutien de la France

«Les membres du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) ont pris connaissance avec indignation de la décision française d'alignement officiel sur les thèses marocaines d'autonomie pour le Sahara occidental», est-il indiqué dans un communiqué.

Selon le CNASPS, «cette annonce vient confirmer le soutien honteux et quasi occulte de la France au régime marocain dans son entreprise de colonisation du Sahara Occidental». Fustigeant deux régimes politiques, habité pour l'un par un esprit colonialiste permanent et anachronique, bâti pour l'autre sur une chimère expansionniste hors de l'histoire, le CNASPS a affirmé que «de par ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité, appelé à veiller au respect et à l'application du droit international, la France, en

prenant cette décision injuste, vient précisément porter une grave atteinte au droit international, qui stipule clairement le bénéfice de l'autodétermination pour le peuple sahraoui». De par ces mêmes responsabilités au sein du Conseil de sécurité, et au lieu de travailler pour la résolution des conflits internationaux dans un cadre juridique et doctrinal codifié par consensus, la France, par cette décision officielle déséquilibrée, «vient attiser le conflit armé qui se déroule au Sahara Occidental, et donc entretenir une guerre, menaçant ainsi sérieusement la



stabilité et la sécurité dans la région», a-t-il déploré. Le Comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui assure, dans ce

contexte, que «la décision française n'entame en rien la volonté de résistance et la détermination de combattre, les armes à la main, du peuple sahraoui, avec l'objectif de bénéficier du droit qui lui est reconnu de s'autodéterminer. La France, en tant que membre permanent au Conseil de sécurité, aurait pu aider valablement à solutionner ce conflit de décolonisation», a-t-il estimé, soutenant qu'«en prenant une décision contraire au droit international, la France se disqualifie et s'exclut de la recherche d'une solution juste et durable du conflit au Sahara occidental. Dans cette regrettable situation, la France ne fait plus partie de la solution, mais devient elle-même un problème et un obstacle à la résolution de la question sahraouie», a-t-il avancé.

SOUTIEN DE LA FRANCE À L'OCCUPATION MAROCAINE

Un comité arabe dénonce une position stipendiée et partielle

Le président du Comité arabe de solidarité avec le peuple sahraoui, Mahmoud Al-Saleh, a dénoncé la position «stipendiée» et «partielle» de la France en faveur de l'approche de l'occupant marocain vis-à-vis du Sahara occidental, en soutenant le prétendu plan d'autonomie, appelant le Secrétaire général des Nations Unies et le Conseil de sécurité à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination en vue d'établir son Etat indépendant. Le président du Comité arabe de solidarité avec le peuple sahraoui, Mahmoud Al-Saleh, a dénoncé la position de la France, appelant le SG des Nations Unies et le Conseil de sécurité à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination en vue d'établir son Etat indépendant. Nous

avons pris connaissance, avec réprobation, de la position déshonorante du gouvernement français vis-à-vis de la cause sahraouie, une position qui cautionne l'occupation, et ne représente aucune direction consciente en mesure de faire la part des choses de manière réaliste, en respectant le droit international», a déclaré Mahmoud Al-Saleh à l'APS. Cette décision française qui s'oppose à la légalité internationale, reflète, poursuit-il, «une position passive et stipendiée, cautionnant l'occupation marocaine du Sahara occidental», ajoutant que cette décision «va à l'encontre de la politique de défense des Droits de l'homme prétendue par Paris». «En adoptant cette position déshonorante, le gouvernement français actuel confirme au monde entier

et à tous les peuples épris de liberté, que la France est toujours un État suivant l'approche coloniale et prétend, faussement, soutenir les peuples opprimés. Al-Saleh a souligné que «cette position hostile envers le peuple sahraoui ne changera point la réalité juridique, historique et géographique : le Sahara occidental est un Etat indépendant et souverain sur sa terre et le Polisario est le seul représentant légitime du peuple sahraoui et des institutions de la République sahraouie à tous les niveaux». Il a déclaré à cet égard que la position «déshonorante» de la France «s'oppose aux principes du droit international, aux résolutions onusiennes et aux efforts internationaux, confirmant tous que la cause sahraouie est une question de décolonisation». La

France, à travers cette position déshonorante, ne peut émettre d'avis ni prendre de position quant aux questions des droits de l'homme à travers le monde. Le président du Comité arabe de solidarité avec le peuple sahraoui a également appelé les organisations et les partis politiques français à adopter une position à la hauteur du rôle qu'ils prétendent jouer face à cette position humiliante prise par le gouvernement de leur pays, appelant le SG de l'ONU et les organisations internationales compétentes à la nécessité d'accélérer l'organisation d'un référendum populaire pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance en vue d'établir son Etat indépendant.

JOURNALISTES SOLIDAIRES AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

La FIJ condamne avec « la plus grande vigueur » la décision française

La Fédération internationale des journalistes solidaires avec le peuple sahraoui a condamné hier avec «la plus grande vigueur» la décision du gouvernement français d'apporter son soutien «au prétendu plan d'autonomie» proposé par le Maroc pour le Sahara occidental, inscrit sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes depuis 1963. «La Fédération internationale des journalistes solidaires avec le peuple sahraoui condamne avec la plus grande vigueur la décision de la France d'apporter son soutien au préten-

du plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara occidental», a-t-elle écrit dans un communiqué. La Fédération souligne, à ce propos, que la décision de la France «va à l'encontre des résolutions des Nations unies, affirmant qu'elle est «doublement condamnable» dans la mesure où «elle émane d'un pays membre du Conseil de sécurité qui viole ainsi la légalité internationale et cautionne un fait accompli colonial, celui du Maroc sur le territoire du Sahara occidental, pourtant déclaré par les Nations

unies territoire non autonome». Elle a exprimé, dans ce contexte, sa «profonde déception» à l'égard de l'Etat français qui «se met à contre-courant de l'histoire et tourne le dos au processus de paix enclenché il y a de cela plusieurs décennies». La Fédération appelle, à ce titre, «l'ensemble des journalistes à travers le monde entier et en France en particulier à éclairer objectivement l'opinion internationale sur la réalité de la question du Sahara occidental, celle d'un territoire colonisé dont sa population exilée et ses

ressources naturelles spoliées par l'occupant marocain». Les journalistes français et toutes les bonnes volontés parmi la société française ainsi que les acteurs de la société civile française épris des valeurs de liberté et de justice, de valeurs humaines et universelles sont interpellés ici, et à ce moment bien précis, «pour se mettre du bon côté de l'histoire et s'inspirer des idéaux de leurs aînés qui avaient, à leurs époques, condamné et lutté contre la politique de la France coloniale», a-t-elle plaidé.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Laagab rappelle les obligations des médias

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a estimé que l'initiative de signature «d'une charte d'éthique pour les médias appelés à couvrir l'élection présidentielle du 7 septembre prochain est digne d'appréciation» et a parlé du rôle des médias dans les élections. Dans une déclaration en marge de la Conférence «La pratique journalistique pendant les élections : obligations déontologiques et légales», le ministre a rappelé que les chartes encadrant les lois sur les médias n'ont pas manqué de faire référence à cette déontologie. Il a également rappelé les devoirs des médias lors des élections présidentielles, à savoir le droit du citoyen à une information complète, clai-

re et précise du processus électoral, des candidats et de leurs programmes. Le droit des candidats à vulgariser leur programme électoral, le droit de l'État à mettre en avant l'importance du scrutin sur la scène nationale et internationale sont les autres obligations rappelées par le ministre de la Communication. Aussi, le ministre a souligné qu'en dépit de l'importance de cette échéance électorale, «les médias ne doivent pas occulter les autres événements graves pouvant avoir des répercussions sur la réalité quotidienne». Pour illustrer ses propos, le ministre citera les changements en cours au Mali, la position française sur le Sahara occidental et la question palestinienne.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA MARINE
RUSSE

Poutine remercie l'Algérie et attaque Washington

Le président russe Vladimir Poutine a exprimé ses remerciements à l'Algérie, l'Inde et la Chine pour la participation de leurs équipages militaires à la célébration de la Journée de la Marine russe le 28 juillet dernier, à Saint-Petersbourg. Il a salué la présence de ces pays ainsi que des délégations étrangères qui ont assisté aux festivités sur le fleuve Neva. Dans son discours, Poutine a évoqué les projets américains de déploiement de missiles à longue portée en Allemagne, les comparant à la période de la guerre froide. Il a affirmé que si les États-Unis mettaient ces plans à exécution, la Russie

envisagerait des mesures similaires : «Si les États-Unis réalisent de tels projets, nous nous considérons comme libérés de la position unilatérale antérieure concernant le déploiement des armes à moyenne et courte portée, y compris l'augmentation des capacités de notre flotte et le développement de plusieurs systèmes navals». Poutine a, également, souligné que les équipages navals russes se battent avec courage en Ukraine, tout en indiquant que la Russie prendrait des mesures en réponse aux actions des États-Unis et de leurs alliés en Europe et dans d'autres régions du monde.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Un cinquième candidat sollicite la Cour constitutionnelle

La Cour constitutionnelle se prépare, à l'approche de la fin du délai légal d'examen des dossiers et la réception des recours prévu le 3 août prochain, à annoncer la liste finale des candidats pour les prochaines élections présidentielles...

Si pour les trois candidats retenus, à savoir le président sortant, Abdelmadjid Tebboune, le président du MSP, Abdelali Hassani Cherif, et le secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, les choses semblent évoluer positivement en apportant la dernière touche à leurs programmes politiques en vue de la campagne électorale prévue le mois prochain, pour les cinq candidats ayant déposé un recours au niveau de la Cour constitutionnelle, cela ne semble pas être le cas.

La Cour Constitutionnelle a fait savoir, dimanche dernier, tard dans la soirée, qu'elle avait enregistré le dépôt d'un cinquième recours, venant de l'un des 13 candidats à la candidature dont le dossier a été invalidé par l'ANIE.

Le DG par intérim des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle auprès de la Cour, Ahmed Ibrahim Boukhari, explique en effet que «l'opération de réception» se poursuit. «Cinq recours ont été enregistrés jusqu'à présent». La liste



des noms des candidats malheureux reste toutefois «confidentielle». Cependant, trois prétendants à la magistrature suprême ont déjà annoncé qu'ils comptent bien user de toutes les procédures légales.

Les détails publiés par l'ANIE donnent par ailleurs une idée relativement précise des «possibles» autres auteurs de recours.

En effet, cinq jours après l'annonce de l'ANIE, faisant savoir jeudi que 13 des 16 dossiers de candidature ne remplissaient pas les critères de validation, trois candidats à la candidature ont officiellement annoncé avoir sollicité la Cour constitutionnelle. Le SG de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a fait savoir que 96 parrainages d'élus lui ont été refusés



«sur les 635 présentés». Une situation jugée «incompréhensible» pour la coalition «Stabilité et Réforme» qu'il comptait représenter le 7 septembre prochain. L'un de ses représentants, le Dr Assir Taïbi, expliquait samedi dernier que l'ANIE a «pu suivre en temps réel la collecte grâce au système numérique (...) C'est pour cela que nous nous interrogeons sur l'explication qui veut que certains de nos parrainages ont été donnés en double».

Même chose pour la candidate à la candidature, Mme Saïda Neghza. Cette dernière, présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes, aurait introduit un recours dès vendredi dernier, écrivant sur sa page qu'elle était confiante quant à ses chances de



figurer sur la liste finale. «Nous avons une grande confiance en l'impartialité de la justice». Le dossier de la candidate Saïda Neghza a comporté 665 parrainages d'élus, sur les 600 nécessaires, selon les chiffres de l'ANIE.

Toutefois, comme pour le candidat Belkacem Sahli, un grand nombre de formulaires se sont révélés invalides, 40 annulés et 175 doublons. Ces deux derniers «candidats à la candidature», Saïda Neghza et Belkacem Sahli, ont par ailleurs annoncé qu'ils ont eu une entrevue dimanche dernier, pour discuter de la question et des possibles démarches à entreprendre. Un communiqué conjoint serait même prévu.

Par ailleurs, le troisième prétendant à avoir sollicité la Cour

constitutionnelle est le candidat libre Abdel Hakim Hamadi. Ce dernier, docteur en médecine vétérinaire, avait déjà tenté sa chance lors de la précédente élection présidentielle.

Les chiffres de l'ANIE montrent qu'il a pu déposer auprès de l'Autorité indépendante le nombre respectable, et théoriquement suffisant, de «807 parrainages d'élus». Toutefois, le contrôle des formulaires effectué par l'ANIE a révélé que «464 formulaires» étaient des doublons, c'est-à-dire accordés à plus d'un seul prétendant.

Quant aux noms des deux autres recours, ils restent pour le moment confidentiels. Cependant les chiffres de l'ANIE permettent d'identifier les prétendants les plus proches du quorum, du moins selon le nombre de formulaires déposés.

Ainsi, le candidat libre El Abadi Bel Abbès a annoncé avoir déposé 750 parrainages d'élus, bien que l'ANIE les ait jugés totalement invalides, expliquant que ces formulaires étaient «vides». Même chose pour les candidats Hichem Baba Ahmed, Bouamrioune Slimane, Ahmed Gouraya et Raouf Aïb, ils déclarent tous avoir déposé plus de 50 000 signatures d'électeurs. Toutefois l'ANIE précise, dans les quatre cas, que les documents sont presque tous «vides». Pour rappel, la Cour constitutionnelle devrait rendre son verdict dans les prochains jours, au plus tard le 3 août, selon les délais légaux.

R.K.

MOHAMED CHARFI, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE)

«Les candidatures rejetées ne remplissaient pas les conditions légales»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a annoncé, hier, sur les ondes de la Chaîne I, la disposition de son instance à accompagner le processus électoral dans ses prochaines étapes, soulignant que «les candidatures rejetées à l'élection présidentielle du 7 septembre ne remplissaient pas les conditions légales».

Charfi a indiqué que le principe juridique dans le jugement des droits des candidats à la présidentielle du 7 septembre «est de prouver que les conditions légales d'acceptation du candidat sont effectivement réunies ou non, après la délibération du conseil au cours de laquelle le chef de la commission chargée du dossier du candidat est entendu, puis le membre rapporteur pour présenter son rapport et, ensuite, sur cette base, la délibération du conseil sur les lacunes enregistrées, qu'elles soient liées à la double recommandation, qui est légalement rejetée, ou à d'autres raisons objectives», a-t-il expliqué dans le même contexte.

Il a indiqué par ailleurs que «les formulaires existants portent un numéro d'identification pour chaque candidat, où l'on veille à ce que ce dernier remplisse les conditions légales ou non, car il y avait un suivi humain qui complète

les données numériques, ce qui facilite le travail de la Cour constitutionnelle dans le suivi des décisions de l'Autorité nationale indépendante des élections, qui sont suffisamment justifiées matériellement et juridiquement pour permettre à la Cour constitutionnelle de statuer sur ces recours dans les plus brefs délais et en toute transparence». Il a souligné que l'examen des formulaires de candidature «est un processus vital dans l'organisation des processus

électorales», en particulier les élections présidentielles, où la plate-forme numérique et le traitement manuel ont été utilisés pour s'assurer et examiner les formulaires soumis afin de déterminer s'ils répondent ou non aux conditions légales objectives, soulignant que «le processus a été mené en coordination avec 223 cadres et employés de différents ministères».

Du reste, Charfi a révélé qu'une déclaration sur le financement de la cam-

pagne électorale sera publiée après que la Cour constitutionnelle aura statué sur les résultats des dossiers qui lui ont été soumis.

«Une déclaration sera publiée pour diriger la commission chargée du suivi du financement de la campagne électorale, car les candidats seront dirigés immédiatement après la décision de la Cour constitutionnelle pour prendre certaines mesures afin de garantir la transparence», a-t-il déclaré.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Le président Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche dernier, un appel téléphonique de son frère, le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors duquel ils ont évoqué les relations fraternelles liant les deux pays et les moyens de les renforcer, indique un communiqué de la présidence de la République. «Le président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère, le président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors duquel ils ont évoqué les relations fraternelles liant les deux pays et les moyens de les renforcer dans tous les domaines au service des intérêts des peuples algérien et mauritanien», détaille le communiqué.



PLAN NATIONAL DE NUTRITION CONTRE L'OBÉSITÉ

Saihi annonce son lancement prochain

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a révélé, hier, lors de l'ouverture des travaux d'une journée d'études sous le thème «Nécessité de l'éducation thérapeutique pour les patients souffrant d'obésité : un défi à relever», que son département s'attelle à lancer un plan national de nutrition pour freiner cette pathologie...

Lors de son intervention, le ministre a déclaré que «l'obésité est désormais un phénomène omniprésent et alarmant. Les chiffres révèlent une montée rapide de cette condition, la rendant non seulement préoccupante, mais nécessitant une réponse coordonnée de plusieurs secteurs de la société». Du coup, la création d'un plan national de nutrition vise à réformer les habitudes alimentaires des jeunes générations à travers une série d'actions concrètes, notamment dans les cantines scolaires et universitaires, selon le ministre. Saihi a précisé que ce plan national de nutrition s'inscrit dans une démarche plus large impliquant plusieurs secteurs. L'accent sera mis «sur la collaboration entre les ministères du Commerce, de l'Agriculture, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur», arguant que «l'objectif est de garantir que les produits alimentaires

proposés dans les cantines soient non seulement nutritifs, mais aussi conformes aux recommandations de la nouvelle politique de santé publique». Les unités de traitement de l'obésité, qui seront bientôt mises en place dans les hôpitaux universitaires, joueront également un rôle clé. Ces unités auront pour mission non seulement de traiter les patients, mais aussi de participer activement aux campagnes de sensibilisation et à l'éducation thérapeutique des patients. Du reste, le ministre a reconnu que «le guide de prévention et de prise en charge de l'obésité, lancé en février dernier, ne suffisait pas à lui seul pour résoudre ce problème complexe». Il a souligné l'importance d'une «stratégie nationale impliquant plusieurs secteurs dans le cadre d'un programme national de santé», qui inclura des campagnes de sensibilisation adaptées à différents publics et des inter-



ventions ciblées sur le terrain. En Algérie, l'obésité touche 30 % de femmes et 14 % d'hommes, selon une enquête nationale, sachant que si des mesures urgentes ne sont pas prises, le phénomène touchera

46 % de femmes et 14% à 30 % d'hommes d'ici 2030. Selon une étude mondiale récente, la hausse des cas d'obésité pourrait coûter à l'économie mondiale un taux de 3,3% du PIB d'ici 2060.

RENTÉE SCOLAIRE 2024/2025

Belabed préside un colloque national

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a supervisé hier, un colloque national pour s'enquérir des préparatifs du secteur pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025. Le symposium se tiendra pendant trois jours, les 8, 9 et 10 août prochains. Le colloque, qui sera organisé dans la wilaya de Mostaganem, sera consacré à l'état de préparation du secteur à la prochaine rentrée scolaire, en présence des cadres de l'administration

centrale et des directeurs de l'éducation. Belabed a révélé que 459 cantines scolaires seront réceptionnées au cours de la prochaine année scolaire. Lors d'une visite de travail dans la wilaya de Bouira, en compagnie du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, Belabed a ajouté qu'un travail de rationalisation de la gestion est actuellement en cours afin de réguler le nombre d'élèves dans les classes à travers

la numérisation du processus d'inscription. Un processus achevé à 98 % à la fin du mois de juin, a-t-il précisé. En outre, le ministre a révélé qu'une opération de recensement des enfants non scolarisés sera menée en coordination avec les autorités locales, afin de sommer leurs parents à les inscrire, notamment ceux des zones profondes du pays. En ce qui concerne l'encadrement, le ministre a souligné que la priorité sera donnée aux diplômés des

Écoles nationales d'enseignement supérieur à même de leur garantir un poste d'emploi. Dans un autre contexte, le ministre a indiqué que «la prochaine rentrée scolaire sera réussie à tous points de vue», d'autant plus que «le taux de passage en première année moyenne a atteint 98 %, et que le taux élevé de réussite au baccalauréat sont des indicateurs témoignant de l'importance accordée au secteur par les hautes autorités».

TUNISIE - ALGÉRIE

Coopération renforcée dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie

Le président de l'Assemblée populaire nationale algérienne, Ibrahim Boughali a exprimé la disposition de l'Algérie à soutenir la Tunisie dans divers domaines d'intérêt commun, notamment économique et sécuritaire. Au cours de sa rencontre, samedi, avec la ministre de l'Industrie, des mines et de l'énergie, Fatma Thabet Chiboub, Boughali a souligné la volonté de son pays de renforcer la coopération dans les secteurs liés à l'Industrie, selon un communiqué du département de l'Industrie. Les deux parties ont mis en exergue la coopération bilatérale entre la Tunisie et l'Algérie à tous les niveaux, notamment dans les domaines de l'énergie, des énergies renouvelables et des échanges électriques, en vue de sécuriser l'approvisionnement en électricité dans les zones frontalières. La réunion a permis également de discuter des perspectives de coopération bilatérale

le dans le secteur minier. De son côté la ministre de l'Industrie a passé en revue les grandes lignes de la stratégie nationale de l'industrie et de l'énergie et a proposé d'organiser des visites de terrain pour la délégation algérienne afin de prendre connaissance de l'expérience tunisienne dans les secteurs industriels porteurs tels que les composants automobiles et aéronautiques, le textile technique, les industries alimentaires et pharmaceutiques. La ministre du Commerce et du Développement des exportations, Kalthoum Ben Rejab, et le président de l'Assemblée du peuple algérien, Ibrahim Boughali, ont souligné que les atouts de la Tunisie et de l'Algérie peuvent établir un partenariat économique stratégique qui s'élève au niveau de relations politiques distinguées entre les deux pays. Ben Rejab a rencontré, samedi, le responsable algérien en marge de sa

visite en Tunisie du 26 au 29 juillet 2024, accompagné d'une délégation parlementaire algérienne, à l'invitation du président de l'Assemblée des représentants du peuple, Brahim Bouderbala. Boughali a, pour sa part, souligné la force des relations tuniso-algériennes et la disponibilité de ressources et de capacités économiques capables d'établir un partenariat stratégique avancé fondé sur l'intégration et la complémentarité économiques. De son côté, Ben Rejab a appelé à redoubler d'efforts pour développer les zones frontalières tuniso-algériennes, passant en revue les résultats les plus importants de l'étude réalisée par le ministère tunisien du Commerce dans ce domaine. Elle a indiqué que cette étude pourrait être un point de départ pour établir des zones commerciales et logistiques communes aux frontières des deux pays pour leur rôle important en termes de développe-

ment, d'organisation et de diversification de l'activité commerciale, et de réduction du phénomène du commerce parallèle et de la contrebande. Il a passé en revue les résultats les plus importants du Comité suprême conjoint et du Comité mixte du commerce tenus fin 2023, notamment en ce qui concerne le développement du cadre juridique régissant les relations commerciales entre les deux pays. La ministre du Commerce a salué ce qui a été réalisé en matière de renforcement de la coopération dans le domaine des transports, saluant la réouverture du chemin de fer entre la Tunisie et l'Algérie au transport de passagers et de marchandises. La balance commerciale de la Tunisie a enregistré un déficit avec l'Algérie au cours du premier semestre 2024, approchant les 1,9 milliards de DA, sachant que la Tunisie s'approvisionne en électricité depuis l'Algérie.

BOURSE UNIVERSITAIRE

La DGI appelle les étudiants à ne pas s'adresser aux contributions

La Direction générale des impôts a appelé les étudiants universitaires à ne pas s'adresser aux contributions pour demander les documents d'inscription à la bourse universitaire. La Direction a annoncé, dans un communiqué, qu'il a été décidé de supprimer l'extrait fiscal ou l'attestation de non-imposition du dossier administratif relatif à la demande pour bénéficier de cette bourse, à compter de l'année universitaire 2024-2025. La Direction a demandé aux étudiants universitaires souhaitant bénéficier de la bourse d'études supérieures de ne pas s'adresser aux contributions pour demander l'un des deux documents mentionnés ci-dessus.

CPA

Distribution des bénéfices aux actionnaires à partir du jeudi 1er août

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), a fixé la date du jeudi 1er août pour la distribution des dividendes aux actionnaires. Le communiqué de la banque précise. Le CPA informe ses actionnaires que sur la base de la décision du Conseil d'administration rendue le 14 juillet 2024 relative à l'exécution des décisions de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 27 juin 2024, notamment celles relatives à l'approbation des comptes sociaux et la répartition du bénéfice net au titre de l'exercice 2023, estimé à 38.015.976.773, 22 DA, comme suit : Réserve légale : 1.900.798. 838,66 DA

Réserves facultatives : 11.115.177.934,56 DA
Bénéfice distribué : 25.000.000.000,00 DA soit 125 DA par action. « A cet effet, la Direction générale du Crédit populaire d'Algérie a fixé la date de versement des dividendes à compter du jeudi 1er août 2024 », ajoute le communiqué. La même source explique que cette étape reflète notre engagement à renforcer la confiance de nos actionnaires en partageant notre succès avec eux. Nous souhaitons également exprimer notre sincère gratitude à tous nos actionnaires, dont le soutien et l'engagement sont essentiels à notre succès.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Des records de températures ne remettent pas en cause son existence



Le fait que la planète se réchauffe à un rythme sans précédent à cause des émissions de CO2 causées par les activités humaines fait l'objet d'un consensus scientifique. Cependant, des messages sur les réseaux sociaux depuis fin juin prétendant que le réchauffement climatique est une invention, diffusent en guise de preuves montages asso-

ciant des titres d'articles, qui indiquent chacun qu'une zone spécifique du monde se réchauffe plus rapidement que le reste du monde. Mais ces titres ne se contredisent pas : les données qu'ils citent comparent les températures régionales à la moyenne mondiale. Or, il est possible que plusieurs zones du monde se

réchauffent plus vite qu'une moyenne. Et comme l'ont expliqué des experts, les zones terrestres se réchauffent plus rapidement que les océans, ce qui signifie que l'augmentation de la température dans de nombreuses régions terrestres se situe au-dessus de la moyenne mondiale, qui prend en compte à la fois les terres et les océans. «C'est officiel, chaque pays a maintenant ses propres degrés de mesure de température», raille une publication Facebook partagée fin juin, qui diffuse une capture d'écran montrant des titres de divers médias qui mentionnent que diverses régions du monde - le Canada, l'Europe, la Russie, l'Australie - se réchauffent «plus vite» que le reste du monde, sous-entendant que le réchauffement climatique serait une invention.

JO PARIS 2024

Rajoub refuse le retrait face aux athlètes sionistes

Le président du Comité olympique palestinien, Jibril Rajoub, a indiqué qu'il ne demandera pas aux athlètes palestiniens participant aux Jeux olympiques de Paris 2024 de se retirer en cas de tirage au sort les opposant à des concurrents de l'entité sioniste. Rajoub a déclaré à l'AFP aujourd'hui : «Je ne demanderai pas aux athlètes palestiniens présents aux Jeux Olympiques de Paris de se retirer s'ils se retrouvent en compétition avec des joueurs de l'entité. Je ne demanderai jamais cela. Les athlètes palestiniens doivent respecter la légitimité olympique et affronter leurs concurrents normalement dans ce cas». Il a également précisé avoir donné des instructions pour ne pas enfreindre la légitimité



olympique et a ajouté : «celui qui enfreint la légitimité olympique, est l'entité sioniste. Le Comité international olympique a-t-il agi conformément à la charte olympique concernant la question palestinienne. Alors seulement nous pourrions juger les athlètes palesti-

niens. Nous les affronterons dans n'importe quel sport en cas de tirage au sort avec eux». Il a visité hier le siège de la mission algérienne au village olympique de Paris et a discuté avec les responsables, dont le chef de la mission, Kheireddine Barbari.²

ALERTE AU TSUNAMI EN MÉDITERRANÉE

Loth Bonatiro répond aux rumeurs

Ces derniers jours, une information circulant sur la Toile inquiète les internautes. Des dizaines de vidéos répandues sur la Toile indiquent qu'un tsunami pourrait toucher les côtes méditerranéennes, notamment celles de l'Italie, de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte. Ces alertes font suite à l'observation d'un phénomène de recul des eaux sur les plages de certains pays du bassin méditerranéen. Ces rumeurs ont installé un climat d'inquiétude chez les touristes qui prévoient de passer leurs vacances dans ces pays. Face aux nombreuses sources peu crédibles sur ce phénomène, le physicien Loth Bonatiro a décidé de prendre la parole et de mettre les points sur les i au sujet de ce tsunami. En effet, dans un entretien téléphonique accordé à DZ News, l'astronome explique qu'un tsunami est un phénomène extrême qui ne se produit pas tous les ans. Il dénonce la facilité par laquelle on prédit, chaque année, un tel phénomène sur les côtes méditerranéennes. Par ailleurs, le physicien algérien explique que la profondeur de la mer méditerranéenne rend la proba-



bilité de la production d'un tsunami, très faible, en son sein. De plus, pour qu'un tsunami se produise, il faudrait au minimum un séisme de magnitude de 7 ou 9 degrés sur l'échelle Richter. Dans le même contexte, Loth Bonatiro ne comprend pas pourquoi on associe les marées basses, provoquées par la gravitation lunaire, à un phénomène très rare, directement, sans réfléchir. L'intervenant poursuit en énumérant des faux indices donnés par des pages peu crédibles pour justifier ces alertes, à savoir : la descente du niveau de la mer, des soi disant explosions sous-marines ou encore la découverte de poissons morts sur les plages...

SPECTACLE CÉLESTE DANS LE CIEL ALGÉRIEN

Une pluie de météores enflamme la Toile

Dans la nuit du 28 au 29 juillet le ciel algérien a offert aux passionnés d'astronomie une occasion exceptionnelle d'observer le maximum de l'essaim météoritique des Delta Aquarides du Sud. Avant l'aube, le ciel en direction du Sud-Est sera parsemé de météores, atteignant un pic de 25 météores par heure. La lumière de la Lune en dernier quartier ne viendra pas troubler ce spectacle céleste, promettant ainsi une observation optimale. Les Delta Aquarides du Sud, un essaim modéré, tirent leur nom de la constellation du Verseau, près de l'étoile brillante Delta Aquarii, d'où semblent provenir les météores. Ces météores, bien que modestes en taille, sont célèbres pour leurs traînées longues et persistantes, entrant dans l'atmosphère terrestre à une vitesse impressionnante de 40 km par seconde. Au début, les astronomes pensaient que cet essaim provenait de la rupture



d'une comète ancienne, à l'origine des comètes actuelles Marsden et Kracht. Cependant, des études récentes menées par la NASA suggèrent que la comète 96P/Machholz, avec un diamètre d'environ 6,4 km et une orbite complète autour du Soleil tous les 5 ans, est le parent probable des Delta Aquarides du Sud.

JO DE PARIS

Sonatrach soutient les athlètes de l'élite nationale

Le groupe Sonatrach a confirmé sa contribution au soutien des athlètes d'élite à travers son parrainage de certains champions algériens dans diverses disciplines sportives, lors des Jeux Olympiques de 2024 en cours à Paris, dans la capitale française. Selon le communiqué de la com-

pagnie, les Jeux olympiques comptent la participation de plusieurs grands noms parmi les athlètes de l'élite nationale algérienne issus de diverses disciplines. Ce soutien vise, ajoute le communiqué - à encourager les représentants des sports natio-

naux à remporter des médailles et à hisser bien haut le drapeau national parmi les nations participant à cet événement sportif distingué. Il convient de noter que le parrainage de Sonatrach comprenait 23 athlètes qui ont eu l'honneur de porter les couleurs

nationales, dans les disciplines de la boxe, de l'escrime, de la lutte, de l'haltérophilie, du judo et de la natation, dont 10 athlètes appartenant à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques. Sonatrach a confirmé qu'elle est une entreprise citoyenne soucieuse d'assumer

sa responsabilité sociale et s'engage à apporter le soutien nécessaire au sport algérien et à l'élite nationale pour les faire rayonner sur la scène internationale. Sonatrach espère également que les athlètes algériens participant aux Jeux olympiques de Paris 2024 remporteront diverses médailles, notamment en or, et obtiendront des résultats distingués et honorables pour eux-mêmes et pour le pays.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUIDIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYENGmail:
hocinedry112@gmail.comwww.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE FERRIES

Annulation de toutes les traversées de «Moby Dada»

Les traversées maritimes entre l'Algérie et l'Europe sont de nouveau sous le feu des projecteurs, suite à une série de perturbations sur les lignes d'Algérie Ferries...

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, hier, dans un communiqué, l'annulation de toutes les traversées du navire Moby Dada jusqu'à nouvel ordre. L'entreprise justifie cette annulation par les pannes répétitives, notamment du dispositif de climatisation, au niveau du navire, qui ont affecté les traversées. Dans ce contexte, l'ENTMV appelle les voyageurs, possédant un titre de voyage pour une traversée sur le navire, à prendre leurs précautions et ne pas se déplacer jusqu'à davantage d'informations de sa part. Pour prendre en charge les voyageurs, les traversées Alicante-Oran du 27 et du 29 juillet seront programmées le 30 juillet à bord du navire Badji Mokhtar III.

La compagnie nationale, déjà fragilisée par des problèmes de



gestion chroniques, ne semble pas prête à sortir la tête de l'eau. Depuis plusieurs semaines, les voyageurs empruntant les lignes d'Algérie Ferries font face à une vague de perturbations sans précédent. Retards à répétition, annulations de dernière minute et modifications d'itinéraires inopinées bouleversent les plans des voyageurs et engendrent frustration et colère. Comme à l'accoutumée, la compagnie maritime algérienne n'a pas indiqué les raisons de ce chamboulement de programme. Cependant, il semblerait

que cela est dû à un problème avec le navire Moby Dada, affrété par Algérie Ferries. Ce navire devait assurer la liaison Alicante-Oran, et son arrêt aurait eu des répercussions en cascade sur l'ensemble du programme d'Algérie Ferries. «Malheureusement, le bateau Moby Dada, loué pour la saison estivale 2024, a été réquisitionné par les autorités espagnoles en raison de non-conformité, il est à quai. Je suis perplexe quant à l'incapacité de prévoir un navire conforme aux normes, surtout pour une compagnie d'envergure comme Algérie Ferries. Les

autorités algériennes devraient vraiment réagir», a écrit une administratrice d'un groupe Facebook dédié aux voyages maritimes. Sur le site Vesselfinder, on peut localiser le Moby Dada, immobilisé au port d'Alicante. En effet, en l'absence de communication officielle de la part de la compagnie maritime, les voyageurs se sont tournés vers les réseaux sociaux pour témoigner de la situation alarmante. Selon les témoignages recueillis, de nombreux voyageurs ont été contraints d'attendre dans le port d'Alicante, sans informations claires ni

assistance de la part d'Algérie Ferries. Il faut dire que l'accumulation de ces incidents plonge Algérie Ferries dans une crise de confiance. Les passagers, lassés des désagréments récurrents et du manque de considération de la part de la compagnie, s'interrogent sur la fiabilité des traversées. Cette situation qui perdure risque de compromettre sérieusement la saison estivale de la compagnie. Le 18 juillet dernier, l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), annonce qu'un incident technique est survenu sur le navire Moby Dada lors de la traversée Alicante-Oran mercredi 17 juillet. Dans un communiqué, l'ENTMV a informé sa clientèle «qu'un incident technique survenu sur le navire Moby Dada lors de sa traversée entre Alicante et Oran le 17 juillet a nécessité l'intervention immédiate des techniciens pour identifier et résoudre le problème». Par conséquent, indique la compagnie maritime, «le voyage du navire Moby Dada a été interrompu et les passagers actuellement à bord seront transférés sur une traversée spéciale à bord du navire Badji Mokhtar 3». **S.F.**

PRIX DU CAFÉ

L'UGCAA prêt à contribuer aux efforts de stabilisation

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a exprimé, dimanche dernier, dans un communiqué, sa pleine disponibilité à contribuer aux efforts du gouvernement visant à stabiliser les prix du café sur le marché national, notamment en s'engageant à plafonner les marges bénéficiaires. L'UGCAA s'est dite «satisfaite des conclusions ayant sanctionné la réunion interministérielle, présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, consacrée à la prise de mesures nécessaires face à la hausse des prix mondiaux du café et à ses répercussions sur le marché local», se félicitant des «décisions et mesures judicieuses qui ont été prises à même de contribuer à la baisse des prix et au renforcement du pouvoir d'achat des citoyens», lit-on dans le communiqué. L'Union a également salué «la rapidité de la prise en charge des préoccupations des professionnels et

de leur accompagnement», selon la même source. Dans ce cadre, l'UGCAA a affiché «sa pleine disponibilité à accompagner le Gouvernement, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et les opérateurs économiques dans l'application sur le terrain de ces décisions, via l'accompagnement des distributeurs, des grossistes, des détaillants et des propriétaires de cafés». Cet accompagnement se fera en assurant un approvisionnement direct et en incitant les différentes parties à réduire progressivement les prix après leur baisse chez les importateurs, tout en s'assurant du respect du plafonnement des marges bénéficiaires sur le café à tous les niveaux. Cette démarche «se veut un couronnement des efforts des autorités publiques, visant à coordonner et unifier les efforts avec l'ensemble des partenaires pour maintenir la stabilité du marché local, garantir

la baisse des prix du café dans les magasins et le rendre accessible aux consommateurs, permettant ainsi aux commerçants de bénéficier des résultats de ces incitations et décisions et de barrer la route aux courtiers, spéculateurs et intrus». Aussi, l'Union a réitéré son «adhésion volontaire à toute démarche visant à réaliser la stabilité économique et le bien-être des citoyens, outre la facilitation des tâches des commerçants, des artisans et des opérateurs économiques, d'autant que nous sommes aux portes d'échéances socio-politiques dont le succès exige les efforts de tout un chacun», conclut le communiqué. Pour rappel, une réunion interministérielle s'est tenue, samedi dernier, pour prendre des mesures pour juguler la hausse des prix du café. Il est entre autres question du plafonnement des marges bénéficiaires à l'importation et à la distribution en gros

et au détail. Ainsi, plusieurs mesures ont été décidées, notamment «l'accompagnement fiscal des opérateurs économiques en activité dans ce secteur, le plafonnement des marges bénéficiaires à l'importation et à la distribution en gros et au détail et l'affectation d'un circuit vert aux importateurs par les services des Douanes pour faciliter les procédures d'importation de ce produit», ajoute la même source. Le même communiqué indique que le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et nombre d'opérateurs économiques du secteur concerné ont pris part à cette réunion. Il faut rappeler, en dernier lieu, que le prix du café a connu une hausse importante ces derniers temps. Depuis quelques jours, le prix du paquet de café de 250 grammes est vendu à 420 DA, voire plus.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Remise en service totale de la station de Beni Saf

Le groupe Sonatrach a annoncé, dimanche dernier, dans un communiqué, la remise en service totale de la station de dessalement de Chatt El Hilal à Beni Saf (Aïn Témouchent), à peine deux semaines après son arrêt suite à un incendie. La station a retrouvé sa pleine capacité de production de 200.000 mètres cubes/jour «en un temps record» grâce aux efforts de l'Algerian Energy Company (AEC) (filiale du groupe Sonatrach), qui était parvenue à remettre partiellement en service la station (100.000 mètres cubes/jour) 48 heures après l'incendie survenu le 16 juillet, précise le communiqué. Ce résultat a été obtenu grâce aux mesures prises par la cellule de crise mise en place au niveau du site du sinistre et aux décisions prises séance tenante par le PDG du groupe Sonatrach, souligne la même source. Parmi ces décisions, le communiqué cite la mobilisation de tous les moyens logistiques et

techniques pour la remise en service de la station à travers une équipe intégrée regroupant différentes filiales du groupe, dont la Société de maintenance industrielle d'Arzew (SOMIZ), l'Entreprise nationale de Grands travaux pétroliers (GTP) et l'Activité liquéfaction-sépara-

tion de Sonatrach (LQS), et les équipes de l'AEC, qui ont travaillé sans arrêt jusqu'à la remise en service de la station, précise le communiqué. Le groupe a assuré qu'il «veille sans relâche au bon fonctionnement de toutes les stations de dessalement relevant de l'AEC afin de garantir

un service public continu et de renforcer la sécurité hydrique de l'Algérie». La remise en service totale intervient après la visite d'inspection effectuée par le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, en compagnie du PDG de l'AEC, le 25 juillet 2024 à la station de Chatt El Hilal.

POUR EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA DERMATITE NODULAIRE INFECTIEUSE CHEZ LES BOVINS

Fermeture des marchés de bétail jusqu'au 19 août à Relizane

Les autorités de la wilaya de Relizane ont décidé de fermer temporairement tous les marchés hebdomadaires de bétail sur le territoire de la wilaya, comme mesure préventive pour empêcher la propagation de la dermatite nodulaire infectieuse chez les bovins. Les services de la wilaya ont indiqué que la fermeture durera un mois, du 21 juillet au 19 août 2024, avec possibilité de prolongation. Les services de la wilaya ont précisé qu'il est strictement interdit de déplacer les bovins sur le territoire de la wilaya, sauf autorisation accordée par les vétérinaires de la direction des services agricoles. Chaque responsable, y compris le SG de la wilaya, le chef de la gendarmerie

régionale, le directeur de la sécurité de la wilaya, la directrice de la réglementation et des affaires publiques, le directeur des services agricoles, la directrice du commerce, le directeur du transport, le directeur de la santé et de la population, le directeur de la protection civile, les chefs de circonscription, les présidents des conseils municipaux, ainsi que l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, le chef de l'unité opérationnelle des douanes, le président de la chambre d'agriculture, et le responsable de la branche de la Fédération nationale des agriculteurs algériens, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de mettre en œuvre cette décision.

SELON LA DERNIÈRE NOTE DE L'ONS

Hausse des prix des biens alimentaires en juin

Au mois de juin 2024 et par rapport au mois précédent, l'indice général des prix à la consommation au niveau national a enregistré une hausse 2%...

L'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger a, quant à lui, enregistré une hausse de 1,3% en juin dernier par rapport au mois précédent, selon l'Office national des statistiques (ONS). Le même mois de l'année précédente s'est caractérisé par une baisse de 0,2% (juin 2023 par rapport à mai 2023). Cette hausse de 1,3%, plus importante que celle observée le mois précédent (+0,1%), a résulté essentiellement, selon la même source, de l'augmentation des prix des biens alimentaires, qui ont affi-

ché une variation assez prononcée de 2,6%. En effet, les prix des produits agricoles frais ont inscrit une hausse remarquable de 5,0%, et ce, en raison de l'augmentation des prix d'un ensemble de produits, notamment la viande rouge (+5%) et les fruits et légumes (+13,9% et +6,2%), a-t-on expliqué. En revanche, des baisses plus ou moins importantes sont relevées sur d'autres produits, tels que la viande de poulet et les œufs (respectivement -8,6% et -2,2%). Par ailleurs, les prix des biens alimentaires industriels ont accusé une légère baisse de 0,1%. Les prix des produits manufacturés et des services ont varié de 0,2% et 0,1% respectivement. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré, pour ce mois de juin



2024, une hausse de 1,5% par rapport au mois précédent. Au mois de juin 2024 et par rapport au même mois de l'année 2023, la variation des prix à la consommation est de +4,4%. Le rythme d'inflation annuel (juillet 2023 à juin 2024 / juillet 2022 à juin 2023) est de 6,4%. Par catégories de produits, et après des hausses relativement

modérées observées aux deux mois précédents (+0,6% et +0,1%), les prix des biens alimentaires se sont relevés notablement de 2,6%. L'ONS a observé que certains produits, relevant de cette catégorie, ont accusé des baisses atteignant 8,6% pour la viande de poulet et 2,2% pour les œufs. Les prix des produits alimentaires industriels

ont enregistré une légère baisse de 0,1%. En juin 2024 et par rapport à juin 2023, l'évolution des prix des biens alimentaires a inscrit une augmentation de 4,5%. Les prix des produits agricoles frais ont observé une hausse de 7,2%, avec +14,7% pour la viande et abats de mouton. A un degré moindre, les prix des biens alimentaires industriels ont connu une hausse de 1,4%, avec un taux très prononcé de 30,6% pour le café, thé et infusion. Par ailleurs, les produits manufacturés non alimentaires et services ont été marqués par de légères hausses de 0,2% et de 0,1% respectivement, pour la même période. En juin 2024 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés a été de 5,1%, celle des services de 2,4%.

EXPLOITATION DU CORAIL ROUGE

Plus de 167 millions DA/an de revenus attendus après la prochaine réouverture

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé dimanche dernier, à El Tarf que les revenus attendus après la réouverture prochaine de l'exploitation du corail rouge en Algérie dépasseront les 167 millions DA par an.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration en compagnie du wali d'El Tarf, Mohamed Meziane du nouveau siège de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans la commune d'Ain El Assel, le ministre en visite de travail de deux jours dans cette wilaya a indiqué que des bénéfices financiers supérieurs à 800 millions de DA devront être réalisés en cinq années outre la création de milliers d'emplois directs et indirects. Badani a ajouté que l'étude de la réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie actuellement en cours au niveau de son département ministériel

a atteint un stade avancé, soulignant que la décision de réouverture de l'exploitation du corail relèvera des prérogatives du gouvernement après le débat à son niveau de ce dossier. Evoquant la production de poisson en Algérie, le ministre a affirmé que son département œuvre à atteindre une production annuelle de 200.000 tonnes de poissons à l'horizon 2030 dont la moitié issue de la pêche et l'autre moitié de l'aquaculture.

L'Algérie possède tous les atouts pour atteindre cette production qui ne dépassait pas les 100.000 tonnes/an, a ajouté Badani attribuant le doublement attendu de cette production aux investissements actuellement inscrits.

Le ministre poursuivra lundi sa visite de travail et d'inspection, dans la wilaya d'El Tarf en présidant l'ouverture d'un séminaire national sur «l'investissement dans le domaine de l'aquaculture».

PRODUITS ALIMENTAIRES EXPORTÉS

La valeur a atteint près de 400 millions de dollars en 2023

La directrice centrale du suivi et de la promotion des échanges commerciaux au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Farah Mekideche, a indiqué avant hier, sur les ondes de la chaîne I que la valeur des exportations algériennes des produits alimentaires avait atteint, en 2023, près de 400 millions de dollars. La responsable a fait savoir que «l'Algérie avait exporté l'équivalent de 397 millions de dollars de produits alimentaires, au cours de l'année écoulée», et ce grâce à «la nouvelle politique nationale qui soutient l'investissement dans des secteurs, autrefois dominés par l'importation. L'Algérie a pu, également, augmenter le volume de ses exportations hors hydrocarbures, grâce à

l'amélioration de son climat d'investissement au cours de ces 4 dernières années, et à la politique clairvoyante adoptée en matière de gestion du commerce extérieur», outre l'encouragement des initiatives et leur accompagnement par l'Etat, et la numérisation des différents secteurs, ayant permis de maîtriser les mécanismes et les chiffres, a ajouté l'intervenante. Pour Mme Mekideche, «Ces indicateurs positifs renforcent la confiance en la capacité des entreprises algériennes à changer la donne traditionnelle basée sur l'importation, en s'orientant davantage vers l'exportation», affirmant que le ministère accompagnera et soutiendra tous les secteurs, notamment les secteurs prometteurs.

FONCIER AGRICOLE

Octroi de 6 600 hectares aux investisseurs

Le DG de l'Office national des terres agricoles, Mohamed Amziane Lanaceri, a révélé que plus de 6.600 hectares d'assiettes foncières destinés à l'investissement agricole avaient été concédés, à travers la plateforme numérique développée spécifiquement pour ce type de projets. Dans une déclaration à la presse, le même responsable a confirmé que «le processus de numérisation de l'office a été achevé à 100%, ce qui se reflète dans les résultats enregistrés par sa plateforme numérique, qui permet à ceux qui souhaitent bénéficier d'assiettes foncières destinées aux investisseurs intéressés par les cultures stratégiques». Parlant des assiettes foncières lancées par l'of-

lice au profit des investisseurs agricoles, Amziane a révélé que deux assiettes foncières ont été publiées sur la plateforme numérique, la première compte cinq wilayas avec 39 zones de concession d'une superficie de 13 582 hectares, tandis que le deuxième foncier immobilier comprenait la wilaya de Souk-Ahras avec cinq espaces d'une superficie de 235 hectares. Selon le même responsable, sont actuellement à l'étude les dossiers de lancement de la troisième assiette foncière, également présentée sur la plateforme, qui comprend sept wilayas avec 22 zones de concession, d'une superficie de 24.790 hectares. Une quatrième assiette foncière est actuel-

lement proposée pour distribuer 22.508 hectares, et «le processus de publication des conteneurs immobiliers se poursuivra, dans une totale transparence». Cette mesure, qui intervient en application des instructions du Président de la République, de digitaliser et moderniser le secteur agricole, vise à «faciliter l'accès aux terres agricoles en toute transparence et dans des délais courts, ce qui contribue à relever leur productivité, atteindre des objectifs efficaces et ainsi assurer la sécurité alimentaire, ainsi que réduire les charges administratives et réduire la facture des importations», conclut Mohamed Amziane Lanaceri.

AGRITECH CHALLENGE 2024

Quatre start-up ont décroché la palme du concours

Quatre start-up ont décroché la palme du concours national Agri-Tech Challenge 2024. Cet événement traduit les efforts consentis pour encourager l'innovation technologique dans le domaine agricole en Algérie. Les lauréats sont en effet connus à la clôture, samedi, dernier, de cet événement national, présidé par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, lors de laquelle il a remis les prix

aux quatre lauréats, a indiqué un communiqué du ministère. Il s'agit des quatre des start-ups Qfarming, AirCrop, Gardens of Babylon et TerraLINK.

Ce concours, précise un communiqué du ministère, s'inscrit dans le cadre du programme «Développement de l'innovation dans l'agrobusiness en Algérie (Innov-Agro)», piloté par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en partenariat avec l'Union européenne (UE) et le ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le Développement (BMZ), et mis en œuvre par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ).

Sur 278 inscrits via la plateforme numérique Agritech.dz, lancée le 3 juin 2024, 12 porteurs et porteuses de projets ont été sélection-

nés pour suivre des sessions de formation à distance et en présentiel animées par des experts internationaux autour de quatre principales thématiques liées à l'introduction des nouvelles technologies dans la traçabilité des produits agricoles et agroalimentaires, dans la maîtrise des maladies des plantes, dans l'agriculture et la gestion de l'eau d'irrigation et dans l'agriculture hors sol (hydroponie), selon les explications du ministère. L'innovation technologique dans le secteur agricole constitue une part importante des stratégies de développement durable en Algérie. Elle confirme l'engagement du Gouvernement à soutenir les projets innovants qui ont vocation à améliorer la productivité agricole et à renforcer la sécurité alimentaire dans le pays, conclut la source.

PÉTROLE

Le prix du Brent atteint 81,33 dollars

Les prix du pétrole ont augmenté hier, réduisant les pertes de la semaine dernière. Les contrats à terme sur le pétrole Brent ont augmenté de 20 cents, soit 0,3 pour cent, pour atteindre 81,33 dollars le baril. Les contrats

à terme sur le pétrole West Texas Intermediate ont augmenté de 9 cents, soit 0,1 %, pour atteindre 77,25 dollars le baril. Au cours de la semaine écoulée, le Brent a perdu 1,8 pour cent et le WTI a chuté de 3,7%.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية للحراش
بلدية الحراش
رت.ج: 4100020000160850

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 07/STN/2024

La commune d'El Harrach lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles 29,37,38 et l'article 39 de la loi N° 12/23 du 18 moharam 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics concernant :

PARACHÈVEMENT TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET RÉHABILITATION COMPLEXE SPORTIF 11 DÉCEMBRE 1960 (TRANCHE 02)

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges au niveau du secrétariat du Bureau des marchés siège de l'APC d'El Harrach, contre le paiement de 10 000 DA pour chaque cahier des charges non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de la trésorière communale sise à la rue Ahmed HAMIDOUCHE.

Les soumissions doivent être présentées en trois offres distinctes : Le dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière.

A) Le dossier de candidature contient :

- la déclaration de candidature selon le modèle ci-joint en annexe renseignée datée et cachetée
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint en annexe renseignée datée et cachetée.
- Statut de l'entreprise pour les SPA, EURL, SARL, SNC /Par action.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- le numéro d'identification fiscale (NIF) et numéro d'identification statistique(NIS).
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et soumissionnaires.
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale **BATIMENT, Catégorie (03) et Plus** en cours de validité.
- Ayant déjà réalisé deux (02) projet similaire cadre marché justifier par une attestation de bonne exécution cadre marché délivrée par le maitre de l'ouvrage public.
- Ayant Réalisé Un Moyen De Chiffre D'affaire Égale Ou Supérieure À 10.000.000,00 Da Durant Les Trois (03) Dernières Années (2021, 2022,2023).
- Référence bancaire (attestation de solvabilité établie à l'année en cours et relevé d'identité bancaire).
- Les Bilans financiers des trois (03) dernières années (2021, 2022,2023) visés par les impôts et le certificat des impôts « chiffre d'affaires c20 ».
- Références professionnelles notamment dans le domaine des travaux justifiés (attestations de bonne exécution ou PV de réception définitives). Dans les 05 dernières années.
- La liste des moyens humains qui seront mis sur le projet avec présentation de l'attestation d'affiliation à la CNAS du cadre salarié au sein de l'entreprise de l'année en cours appuyées des diplômes et CV.
- la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

B) L'offre technique contient:

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint, dument renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Délai de réalisation et planning d'exécution avec phasage des travaux.
- Expérience de l'entreprise.

C) L'offre financière contient:

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint dument renseignée, datée, signée et cachée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseignée, date et signe par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseignée, date et signe par le soumissionnaire.

Les offres doivent être présentées sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieur autre que l'objet de l'appel d'offre Cette enveloppe principale abritera les enveloppes relatives aux trois offres distinctes (A- B et C) et déposée au niveau du BUREAU D'ORDRE du Secrétariat Général. Elle devra porte la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 07/STN / 2024 PARACHÈVEMENT TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET RÉHABILITATION COMPLEXE SPORTIF 11 DÉCEMBRE 1960 (TRANCHE 02)

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) Jours**.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres à 12H00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis en séance public qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H00 au siège de la commune d'El Harrach.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée de préparation des offres augmentée de (03) mois.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des offres sera en séance public en présence des soumissionnaires.

N.B.:

- Toutes les pièces demandées doivent obligatoirement être à jour.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE LA SANTE-ET-DE LA POPULATION
NIF : 099006019001536

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°74/DSP/2024

Conformément aux dispositions de l'Article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Bejaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayants participé à l'avis l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 74/DSP/2023, paru dans les quotidiens nationaux « L'EXPRESS du 02/06/2024 » et « **أصوات** du 02/06/2024», relatif à « **Travaux De Réhabilitation des polycliniques assurant les urgences 24 h :Ihaddadene, Sidi Ahmed et Tichy (w bejaia)**»

Lot N°02: Travaux De Réhabilitation EPSP De BEJAIA polyclinique Sidi Ahmed

Lot N°03: Travaux De Réhabilitation EPSPD'AOKAS – polyclinique Tichy

Qu'a l'issue de l'ouverture de plis et l'analyse des offres technique et financière selon les critères de sélection indiqués dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement aux Entreprises ci-dessous citée :

N° DU LOT / DESIGNATION	NOM DU SOUMMISSIONNAIRE RETENU	N° d'identification Fiscale (NIF)	DELAI DE REALISATION	NOTE TECHNIQUE OBTENUE	MONTANT DE L'OFFRE INITIAL EN DA/TT	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGÉ EN DA/TT	CRITERE DE CHOIX
Lot N°02: Travaux De Réhabilitation EPSP De BEJAIA polyclinique Sidi Ahmed	ETB/TCE OUSSAR SALIM	181062000453181	05 Mois	32/50	20 732 190 ,80 DA	20 735 284,59 DA	Moins disant
Lot N°03: Travaux De Réhabilitation EPSPD'AOKAS – polyclinique Tichy	EURL TIN COSTE	000706010020272	04 Mois	29.5/50	21 188 625 ,92 DA	21 188 625 ,92 DA	Moins disant

- Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marchés publics de la wilaya de Béjaia dans un délai (10) dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis, et ce, en application de l'article 82du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015; portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Tout soumissionnaire peut se rapprocher des services de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Béjaia (bureau des investissements et des marchés), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'EXPRESS DU 30/07/2024

ANEP : N° 2416024664

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTUREUR DES BASES

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA ADRAR
service d'exploitation et d'entretien
des routes
N° \DTP \ \SEER \2024

مديرية الأشغال العمومية
لولاية ادرار
مصلحة استغلال وصيانة الطرق
الرقم: أ.أ.إ.ط/2024

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché N°233/2023 Visa CMW N° 233 du 06/12/2023 et visa CF N° 322 du 17/12/2023.
- Vu l'ODS de démarrage des travaux N°218/2023 du 28/12/2023.
- Vu la visites mes services a atelier .
- Vu la lettre daté du 20/02/2024 Sous N° 312/dtp/139/ seer / 2024 de la Direction des travaux publics d' Adrar Concernant l'installation de chantier et le demarage des travaux
- Vu la lettre daté du 03/03/2024 Sous N° 423/dtp/189/ seer / 2024 de la Direction des travaux publics d' Adrar Concernant de renforcement de chantier pour redemarager des travaux
- Vu la lettre daté du 20/03/2024 Sous N° 550/dtp/232/ seer / 2024 de la Direction des travaux publics d' Adrar Concernant : **Mise En Demeure**

Sarl Touat Des Travaux Generaux; sise au : zone industriel adrar , titulaire du marché de travaux de : Réalisation de la double voie avec aménagement urbain de la rue principale 1er Novembre à Zaouiet Kounta centre n'a pas démarré les travaux , , est mise en demeure n°01, dans un délai de Quatre jours, à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans le B.O.M.O.P et/ou dans les quotidiens nationaux, d'installer le chantier en moyens matériels ,humains et matériaux en qualités et quantité nécessaires à la réalisation des travaux.et de démarrer les travaux Faute de quoi des mesures correctives prévues par la réglementation en vigueur , seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.

Adresse: Rue El Istiklal – Adrar B.P : 04 Tél: 049/36.73.85 Fax: 049/36-73-83 E-Mail: dtp_adrar@yahoo.fr.

L'EXPRESS DU 30/07/2024

ANEP : N°2416024669

L'EXPRESS DU 30/07/2024

ANEP : N° 2416024658

GHARDAÏA

Plus de 55 000 quintaux de céréales engrangés

Une production globale de 55.231 quintaux de différentes variétés de céréales a été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa, au terme de la campagne moisson-battage 2024 qui a pris fin dernièrement, selon le bilan final de la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte, réalisée sur une surface ensemencée sous pivots de 1.426 hectares, a donné près de 53.990 qx de blé dur et 1.241 qx de blé tendre, a révélé dimanche à l'APS le DSA de Ghardaïa, Sid Ahmed Melahi. La récolte a été livrée à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat qui a mobilisé les moyens nécessaires pour la réussite de cette campagne de moisson lancée au début du mois de mai dernier, a précisé le DSA. Une superficie globale de 1.426 ha a été consacrée à la céréaliculture sous-

pivot dans la wilaya, d'après les statistiques de la DSA qui précisent que 1.395 ha ont été consacrés au blé dur et 31 ha au blé tendre. Selon l'ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit, les superficies emblavées sous-pivots sont circonscrites dans les communes de Metlili, Mansoura, Zelfana et Guerrara. Un rendement moyen de 40 quintaux à l'hectare (pour les blés dur et tendre) a été atteint lors de cette campagne qui a été affectée par les aléas climatiques (vents et tempêtes de sable, sécheresse et baisse du niveau des nappes d'eau), a-t-il fait savoir.

La surface consacrée à la production céréalière sous-pivots a connu une courbe ascendante estimée à plus de 21% depuis 2021, passant de 1.161 ha à 1.426 ha en 2024, souligne-t-il. Cette extension de la superficie



destinée aux cultures céréalières sous pivot s'est concrétisée suite à une sensibilisation sur l'importance de ce secteur stratégique, menée par les responsables locaux de l'agricultu-

re, ainsi qu'à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans la partie sud de la wilaya, a indiqué de son côté le DSA de Ghardaïa, Sid Ahmed Melahi. Et d'ajouter que la

superficie consacrée à la céréaliculture sera étendue la saison prochaine (2024/2025) pour atteindre les 3.000 ha, après les attributions effectuées dernièrement à partir de la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Des moyens conséquents ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne moisson battage et les responsables des services agricoles ont installé une commission incluant l'ensemble des partenaires du secteur pour assurer le bon déroulement des moissons en plus d'accompagner et de sensibiliser les céréaliculteurs sur le respect des itinéraires techniques de production. Durant la campagne de moissons de 2023, la wilaya de Ghardaïa a engrangé une production de près de 50.000 qx de céréales.

CONSTANTINE

Lancement des travaux d'aménagement d'espaces verts à Didouche-Mourad

Les travaux d'aménagement d'espaces verts, dans la commune de Didouche-Mourad (nord de Constantine) ont été lancés récemment, a-t-on appris dimanche dernier, auprès des services de la wilaya.

Il s'agit, entre autres de l'aménagement d'un espace vert situé à l'entrée de cette collectivité locale entre la cité El Yasmine et la localité Oued El H'djar à proximité du centre psychopédagogique, a précisé la même source qui a mis l'accent sur l'importance de l'opération dans l'amélioration du cadre de vie des habitants. Les travaux d'aménagement de cet espace devraient être réceptionnés «avant la fin du mois d'août prochain», a fait savoir la même source qui a affirmé que le périmètre ciblé sera doté des services nécessaires (restaurants, cafés, aires de jeux, entre autres). Une opération d'amé-

nagement d'un espace vert à la cité 200 logements dans la localité d'Oued El H'djar a été également lancée par les services de l'Assemblée populaire communale (APC) de Didouche Mourad qui œuvre à aménager un maximum d'espaces verts et de détente pour un meilleur cadre de vie, a ajouté la même source.

Un espace vert devra être également aménagé au pôle urbain Abderrazak-Bouhara (ex-Retba), a-t-on indiqué. Une équipe composée de représentants de la commune de Didouche-Mourad et de la Direction de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) a été installée pour identifier d'autres espaces en mesure d'accueillir des aires de détente et de loisirs au profit de la population de cette collectivité locale, selon les services de la wilaya.

TIZI-OUZOU

Ouverture et aménagement de près de 680 km de pistes forestières

Des travaux d'ouverture et d'aménagement de 679,6 km de pistes forestières ont été réalisés dans la wilaya de Tizi-Ouzou, au titre des actions préventives des incendies relevant du programme de la Conservation des forêts, a-t-on appris dimanche dernier, auprès de cette institution. Sur ces travaux réalisés, 575 km de pistes forestières ont été ouvertes ou aménagées dans le cadre du contrat-programme 2020/2024. L'aménagement de pistes a porté sur un linéaire total de 381 km. Pour les 194 km restants, il s'agit de l'ouverture de nouvelles pistes, a-t-on souligné. Ces opérations exécutées rentrent dans le cadre d'un programme totalisant 386 km d'aménagement de pistes et 237,4 km d'ouverture de pistes en cours de réalisation, a observé la même source. A cela s'ajoutent les opérations inscrites dans le cadre du pro-

gramme d'équipement 2022 portant sur l'aménagement de 113,9 km de pistes forestières et dont 82,1 km ont été réalisés, le reste étant en cours, et l'ouverture de 22,5 km de pistes dont 20,5 km ont été déjà ouvertes, a-t-on indiqué. Par ailleurs, au titre des mêmes actions préventives, et particulièrement l'ouverture et l'aménagement de voies d'accès en vue de faciliter l'intervention des moyens de lutte en cas de déclenchement d'incendies, un autre programme est en cours d'exécution à travers la wilaya, selon la conservation. Il s'agit du programme financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) portant sur l'aménagement de 50,5 km de pistes rurales et l'ouverture de 37 km de pistes rurales également au profit de 11 communes et qui est en cours d'exécution.

GUELMA

Vers la mise en service de dix nouveaux établissements scolaires

Dix nouveaux établissements scolaires seront mis en service à la prochaine rentrée scolaire 2024-2025 dans nombre de communes de la wilaya de Guelma, a indiqué dimanche dernier, le wali, Mme Houria Aggoune. Présidant l'examen par le Conseil

exécutif local du dossier des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, la même responsable a précisé que ces nouveaux établissements sont cinq groupes scolaires, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée. Deux de ces groupes scolaires de

catégorie D (douze classes) seront ainsi ouverts au pôle urbain H'djar Mengoub de la commune de Belkheir, un autre de même catégorie à la cité Ain Defla du chef-lieu de wilaya, tandis que deux autres groupes de catégorie B (six classes) seront mis en exploitation à la cité

Sidi M'hamed de la commune de Bouchegouf et dans la commune de Bouhachana, a encore précisé la cheffe de l'exécutif local. Les quatre établissements nouveaux du palier moyen se répartissent sur les communes de Guelma, Oued Zenati, Dahouara et El Fedjoudj, alors que le nouveau lycée sera ouvert dans la banlieue Nord de la ville de Guelma, selon la même responsable.

AIN DEFLA

D'importants projets agricoles réalisés depuis 2021

Plusieurs importants projets agricoles ont été réalisés depuis 2021 dans la wilaya d'Ain Defla pour assurer le développement du secteur, a-t-on appris dimanche dernier, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

«Le secteur agricole à Ain Defla a bénéficié de plusieurs opérations durant ces quatre dernières années visant principalement à assurer l'irrigation des différentes cultures, étendre la superficie irriguée et renouveler le matériel agricole de la wilaya», a indiqué à l'APS, le directeur des services agri-

coles par intérim, Mohamed Marakchi. Pour ce qui est de l'irrigation, le même responsable a souligné que près d'une centaine de forages ont été réalisés, équipés et alimentés en énergie électrique à travers plusieurs communes de la wilaya durant la même période. Ce programme de développement a été concrétisé dans le but de booster la production agricole de la wilaya, en mettant à la disposition des agriculteurs la ressource hydrique nécessaire pour irriguer les différentes cultures, a ajouté Makrachi.

MASCARA

Création de plus de 180 entreprises artisanales en 6 mois

Pas moins de 184 entreprises artisanales ont été créées dans la wilaya de Mascara durant le premier semestre de l'année 2024, a-t-on appris du directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya Tahar Djebbar Miloud.

Tahar Djebbar a indiqué à l'APS que ces entreprises ayant contribué à créer plus de 350 emplois permanents sont toutes entrées dans la phase de production. Elles concernent les activités liées aux industries traditionnelles

de services avec 78 entreprises et les industries de l'artisanat traditionnel (55), en plus de 51 entreprises dans l'artisanat pour la production de matériaux. D'autre part, au cours de la même période, la même chambre a délivré 235 certificats de qualification au profit des jeunes qui souhaitent obtenir une carte d'artisan et bénéficier d'un soutien des dispositifs d'emploi, et des pensionnaires des établissements de rééducation de la wilaya ayant suivi des formations.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية: تيسبازة
دائرة: الداموس
بلدية: الداموس

إعلان

يعين رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الداموس كافة المواطنين والمواطنات أنه قد تم فتح تحقيق عمومي حول مشروع "استخراج غسل وغريلة المواد الغرينية" بواد الداموس لفائدة السيد: بن غشي إسماعيل وذلك طبقا للقرار الولائي رقم: 1337 المؤرخ في 19 جوان 2024 المتضمن إجراء تحقيق عمومي حول المشروع المذكور أعلاه، لهذا الغرض تم فتح سجل التحقيق وكذا كل الوثائق اللازمة بمقر البلدية لمدة 15 يوما ابتداء من تاريخ: 2024/07/21 إلى غاية: 2024/08/04، ومن الساعة الساعة (08:00) سا - (12:00) صباحا، ومن الساعة (13:00) سا - (16:30) مساء ما عدا أيام العطل، حتى يتمكن المواطنين والمواطنات من الاطلاع عليها.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE CES PATHOLOGIES

Les hépatites virales, 2^e cause de décès par maladie infectieuse dans le monde...

Les hépatites virales entraînent, chaque année, 1,3 million de morts dans le monde, soit autant que la tuberculose, selon le Rapport mondial sur l'hépatite 2024 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)...

La Journée mondiale contre l'hépatite, célébrée chaque année le 28 juillet, vise à sensibiliser le public à l'hépatite virale, une inflammation du foie qui entraîne une affection hépatique grave et un carcinome hépatocellulaire. Cette journée est célébrée cette année sous le thème «il est temps d'agir», une occasion de mettre en avant le rôle de la sensibilisation et de la prévention pour freiner la propagation de ces infections.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une personne meurt toutes les 30 secondes d'une maladie liée à l'hépatite, soit 1,3 million de décès par an.

Parmi ces décès, 83% sont dus à l'hépatite B et 17% à l'hépatite C. Selon cette même source, la moitié du fardeau des infections chroniques par l'hépatite B et C concerne les personnes âgées de 30 à 54 ans, et 12% les enfants. Les hommes représentent 58% de tous les cas.

Le rapport de l'OMS présente une série de mesures visant à promouvoir une approche de santé publique de l'hépatite virale, afin d'accélérer les progrès pour mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030. Il s'agit notamment d'élargir l'accès aux tests et aux diagnostics, de renforcer les efforts de prévention en matière



de soins primaires et de passer des politiques à la mise en œuvre d'un traitement équitable. L'OMS met ainsi l'accent sur la nécessité d'accélérer l'action pour améliorer la prévention, le diagnostic et le traite-

ment afin de sauver des vies et d'améliorer les résultats en matière de santé. «Il existe 5 souches principales du virus de l'hépatite : A, B, C, D et E.

Les hépatites B et C sont les infections les plus courantes et

sont à l'origine de 2,2 millions de nouvelles infections par an», d'après les données de l'OMS. «En dépit de l'amélioration des outils de diagnostic et des traitements, ainsi que de la baisse des prix des produits, les taux de dépistage et de traitement n'évoluent guère. Toutefois, si des mesures rapides sont prises, dès à présent, l'objectif d'élimination fixé par l'OMS pour 2030 devrait rester réalisable», souligne l'agence onusienne. Il faut savoir que grâce aux médicaments antiviraux, l'hépatite C guérit pratiquement dans 100% des cas. Toutefois, pour l'heure, il n'y a pas de guérison possible pour les patients atteints d'hépatite B, mais la maladie peut être maîtrisée efficacement. Rappelons qu'il existe un vaccin contre l'hépatite B, mais pas contre l'hépatite C.

En Algérie, le taux de prévalence du virus B est de 2,15% contre 1% pour le virus C, selon les données du ministère de la santé.

Le virus B est le plus répandu dans les wilayas du sud et des Hauts plateaux, alors que le virus «C'est plus répandu à l'est du pays, d'après cette même source, d'où le rôle primordial de la société civile, à l'instar de l'association SOS Hépatite présidée par Abdelhamid Bouallag, qui plaide depuis plusieurs années, en faveur d'un accès équitable aux soins pour tous les patients.

Amel B.

Un traitement 100% algérien pour les infections par l'hépatite C

La Pr. Chafika Manouni, chef du service d'hépatogastroentérologie de l'établissement hospitalier universitaire d'Oran, a tiré la sonnette d'alarme concernant la propagation des hépatites virales. Elle a précisé que son service enregistre depuis le début de l'année des cas préoccupants avec un taux de 7 à 8 nouvelles infections par l'hépatite B et de 2 à 3 nouvelles infections par l'hépatite C. La professeure Manouni a indiqué que son service utilise désormais un traitement entièrement algérien pour les infections par l'hépatite C. Elle a attribué la propagation de cette maladie à plusieurs facteurs, dont le manque de culture sanitaire préventive, l'absence de dépistage précoce, l'utilisation de médecines alternatives (comme les traitements à base de plantes ou les pratiques de traitement non sécurisées) qui retardent le diagnostic, et la consommation de drogues, notamment par injection, qui contribue à la transmission. Elle a, également, évoqué les dangers des traitements traditionnels, tels que l'utilisation d'outils tranchants ou de substances

comme l'ail, qui peuvent aggraver la situation. La Pr. Manouni a souligné la nécessité d'effectuer des tests de dépistage précoces et de prendre des précautions si un membre de la famille est atteint de cette maladie. Le ministère de la Santé a mis en place une plateforme numérique pour recenser les cas d'hépatite virale et les traitements effectués à l'échelle nationale. Ce programme numérique sera intégré dans les prochains jours pour renforcer les efforts de lutte contre l'hépatite virale dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre cette maladie. Enfin, à l'occasion de la Journée mondiale de l'hépatite virale, un programme de sensibilisation sera mis en œuvre sous le slogan «Pour éliminer l'hépatite, agissons maintenant», mettant en avant l'urgence d'accélérer les programmes de dépistage et de renforcer l'accès aux services de traitement et de prévention pour atteindre l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé d'éliminer l'hépatite comme problème de santé publique d'ici 2030.

TRAVERSÉES CLANDESTINES

Démantèlement de deux réseaux de passeurs

Deux réseaux criminels spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer ont été démantelés et 21 personnes ont été arrêtées le week-end dernier par les services de la police de Tipasa en coordination avec les garde-côtes, a indiqué dimanche un communiqué de la sûreté de wilaya. Il s'agit, selon la même source, de la mise en échec de deux tentatives distinctes d'émigration clandesti-

ne par mer, le week-end dernier, avec l'arrestation de 21 personnes sur les façades maritimes de Bou Ismail et Tipasa, dans le cadre de la coordination des efforts entre la police et les garde-côtes, sous la supervision du parquet territorialement compétent. La première opération a été réalisée par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra de la ville côtière de Bou Ismail, en coordi-

nation avec la brigade maritime des garde-côtes de Bouharoune qui ont arrêté 15 individus, dont trois (3) suspects d'être impliqués dans l'organisation de traversées clandestines par mer. Les mêmes services ont saisi, à l'occasion, des moyens de navigation et un montant en devise estimé à 1.730 euros, selon le même communiqué. La deuxième opération traitée par le service de la police

judiciaire de la façade maritime de Tipasa en coordination avec la brigade des garde-côtes, a permis l'arrestation de six (6) personnes sur le point de quitter illégalement le territoire national, dont deux organisateurs de l'opération, est-il ajouté dans le même document. Les suspects ont été déférés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué de la sûreté de wilaya de Tipasa.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Treize blessés à Tamanrasset et Relizane

Treize personnes ont été blessées dans les wilayas de à Tamanrasset et de Relizane dans des accidents de la circulation, survenus respectivement ce matin et dans la nuit de dimanche à lundi. Selon la direction générale de la Protection civile, huit personnes ont été blessées dans un accident de la circulation à Tamanrasset suite au renversement, ce lundi, aux environs de 6h00 du matin, d'un véhicule utilitaire au village d'Arak, dans la commune d'Ain M'guel. Selon la même source, les blessés ont été secourus avant d'être transférés à l'hôpital local. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident. Par ailleurs, cinq personnes ont été blessées dans un accident de la circulation dans la wilaya de Relizane suite à un sinistre survenu aux environs de 22 heures. Selon la même source, cet accident a été provoqué par une violente collision entre deux voi-

tures au niveau de la route nationale numéro n° 04, dans la commune de Djidiouia. Ce sinistre s'est soldé par la blessure de 5 personnes, âgées entre 31 et 48 ans, souffrant de différentes blessures. Les victimes ont été secourues et transférées vers l'hôpital local. Les services de sécurité ont immédiatement diligenté une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

TROIS RÉSEAUX DE NARCOTRAFIQUANTS DÉMANTELÉS

Importantes saisies de drogues dures

Les limiers du service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS), a réussi à démanteler trois bandes criminelles versées dans le trafic de drogues dures à grande échelle. C'est ce qu'annonce hier, un communiqué de la DGSN adjoint d'une vidéo montrant l'importance des saisies opérées. Le même document précise que ces opérations se sont soldées par l'arrestation de

pas moins de 26 suspects, dont une femme. Il en en outre fait état de la découverte et la saisie de pas moins de 341.930 comprimés psychotropes, 2 kilos et 1520 grammes de cocaïne, ainsi que 10 véhicules, dont certains servaient au transport de ce poison. La première opération a permis aux enquêteurs du SCLTIS de déjouer un projet d'acheminement d'une quantité importante de substances psychotropes en provenance du sud du pays vers Alger, et de saisir 340.180 gélules de Prégabaline, avec l'arrestation de 7 membres du réseau. Tandis que la troisième opération menée au niveau du quartier Bir El-Ater dans la province de Tébessa, a abouti à la saisie de plus de 2 kilogrammes de cocaïne et à l'arrestation de deux (2) personnes soupçonnées d'en être soupçonnées. Les suspects ont été présentés devant le procureur régional compétent, cela après finalisation des procédures légales de rigueur.

BMS

Les températures oscillent entre 45 et 48 °C

La canicule qui sévit depuis plusieurs jours continue d'affecter le Grand Sud, les Hauts Plateaux et le nord du pays, notamment l'Ouest et le Centre-Ouest. Selon un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM), les températures oscillent entre 31 et 43 °C sur les régions côtières, entre 37 et 45 °C sur les régions intérieures et entre 35 et 48 °C dans le Grand Sud. Selon le même BMS, les wilayas de Relizane, Chlef et Aïn Defla devraient enregistrer des températures atteignant ou dépassant les 46 °C.

VENEZUELA

Maduro revendique sa réélection

Le président sortant Maduro avait obtenu 51,20 % des suffrages. L'opposition refuse de reconnaître le résultat, assurant que son candidat, Edmundo Gonzalez Urrutia, a remporté 70 % des suffrages...

Le Venezuela entre dans une période d'incertitude au lendemain de la réélection du président Nicolas Maduro. Celle-ci est contestée par l'opposition qui revendique la victoire et mise en doute par une partie de la communauté internationale. Selon des résultats officiels proclamés dimanche dernier, par le Conseil national électoral (CNE) après le dépouillement de 80 % des bulletins et une participation de 59 %, Maduro, 61 ans, héritier de l'ancien président Hugo Chavez (1999-2013), a été réélu pour un troisième mandat consécutif de six ans avec 5,15 millions de voix (51,2 %). Le candidat de l'opposition, Edmundo Gonzalez Urrutia, 74 ans, obtiendrait un peu moins de 4,5 millions de voix (44,2 %). Le résultat est «irréversible», a assuré le président du CNE, Elvis Amoroso, homme de confiance du pouvoir qui fait partie des personnes sanctionnées par Washington pour leur rôle dans la crise vénézuélienne. L'opposi-

tion, qui pensait pouvoir mettre fin à 25 années de pouvoir chaviste, a aussitôt rejeté ce résultat. «Nous avons gagné avec 70 % des voix. Le Venezuela a un nouveau président élu et c'est Edmundo Gonzalez Urrutia», a déclaré la cheffe de l'opposition Maria Corina Machado. Déclarée inéligible par le pouvoir, elle avait fait campagne pour ce diplomate discret qui l'avait remplacée au pied levé. «Il ne s'agit pas d'une fraude de plus mais d'une méconnaissance et de la violation grossière de la volonté populaire», a-t-elle ajouté. «Nous savons tous ce qui s'est passé aujourd'hui. Notre combat continue, nous ne nous reposerons pas tant que la volonté du peuple vénézuélien ne sera pas reflétée», a déclaré Gonzalez Urrutia, ajoutant qu'il n'y avait pas d'appel à manifester. Maduro a reçu le soutien de la Chine et de ses alliés habituels, Cuba, Nicaragua, Honduras et Bolivie. Mais les Etats-Unis, l'Union européenne, l'Es-



pagne, le Chili, le Pérou, le Costa Rica, le Guatemala, la Colombie, l'Uruguay et l'Argentine ont exprimé des doutes sur le résultat officiel. Le chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell, a réclamé sur X une «transparence totale (...) y compris le décompte détaillé des voix et l'accès aux procès-verbaux des bureaux de vote». Caracas a refusé ou bloqué à la dernière

minute de nombreux observateurs internationaux- l'avion de quatre ex-présidents d'Amérique latine a été retenu au Panama vendredi-, en plus d'avoir retiré en mai son invitation à l'Union européenne. Maduro, lui, est sorti sur une scène près du palais présidentiel de Caracas, vêtu d'un survêtement aux couleurs du Venezuela et salué par un petit feu d'artifi-

ce et des drones, pour fêter sa victoire avec ses partisans chantant «Vamos Nico !» (Allons-y, Nico). «Il y aura la paix, la stabilité et la justice. La paix et le respect de la loi. Je suis un homme de paix et de dialogue», a-t-il dit, alors que la campagne et le scrutin se sont déroulés dans une ambiance tendue, l'opposition dénonçant de nombreuses intimidations et arrestations. Caracas avait limité l'observation du scrutin. Malgré des sondages donnant l'opposition largement en avance et une crise économique sans précédent, Maduro, qui s'appuie sur l'appareil militaire, s'est toujours montré sûr de sa victoire. Il avait même évoqué un «bain de sang» en cas de succès de l'opposition. L'attitude de l'appareil sécuritaire, considéré comme un des piliers du pouvoir depuis la présidence d'Hugo Chavez, ancien militaire, sera déterminante. «La force armée nationale bolivarienne me soutient», a affirmé Maduro récemment. Gonzalez Urrutia s'était, lui, dit «convaincu que les forces armées veilleront à ce que la décision de notre peuple soit respectée».

KAMALA HARRIS FACE À DONALD TRUMP

Gros boom de popularité pour la démocrate

Une hausse rapide. La vice-présidente des États-Unis Kamala Harris, soutenue par Joe Biden pour être la candidate du parti démocrate à la présidentielle, connaît une forte augmentation de popularité depuis l'annonce par le président du retrait de sa candidature le 21 juillet. Donald Trump reste cependant premier dans les intentions de vote, avec 1,7 point d'avance en moyenne, face à Kamala Harris, d'après le compilateur de sondages Real Clear Polling. Selon un sondage Ipsos pour ABC News, paru dimanche 28 dernier, l'intérêt des électeurs démo-

crates s'est fortement accentué pour Kamala Harris depuis l'annonce du retrait de Joe Biden. L'ancienne procureure est jugée favorablement par 43% des Américains, quelle que soit leur couleur politique, et défavorablement à 42%. Une semaine plus tôt, Kamala Harris ne rassemblait que 35% d'opinion favorable et 46% d'opinion défavorable, selon le même institut de sondage. Le candidat républicain Donald Trump est de son côté jugé en majorité défavorablement avec 52% d'opinions négatives et 36% d'opinion positive. Selon Ipsos,

Kamala Harris a surtout gagné des points auprès des électeurs se disant indépendants, donc ni démocrates ni républicains. 44% jugent la potentielle future adversaire de Donald Trump favorablement contre 28% il y a une semaine. Les démocrates ne sont pas en reste, 88% se disant «enthousiastes» à l'idée de sa candidature, alors que 82% des républicains sont «enthousiastes» de voir Donald Trump candidat. Autre enseignement de ce sondage: la cote de popularité de l'homme d'affaires a diminué, passant de 40% à 36%, après avoir

connu un boom lié à sa tentative d'assassinat. L'une des différences notables, depuis le retrait de Joe Biden, est que les Américains se déclarent prêts à voter pour Kamala Harris sont plus nombreux, 50%, à dire qu'il s'agit d'un vote d'adhésion en faveur de la démocrate plutôt qu'un vote en opposition au républicain. En juin dernier, quand le président de 81 ans était encore candidat, seulement 37% des électeurs de Joe Biden disaient vouloir voter pour lui d'abord pour le soutenir plutôt que pour contrer Donald Trump.

TUNISIE

Ouverture du dépôt des candidatures pour la présidentielle du 6 octobre

En Tunisie, le coup d'envoi pour le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle du 6 octobre a débuté hier et doit durer jusqu'au 6 août prochain. À la date du vendredi 26 juillet, ils étaient 97 candidats déclarés à avoir retiré leur formulaire pour collecter les parrainages, l'une des conditions de la candidature. Le président actuel Kais Saïed brigue un nouveau mandat, tandis que certains opposants politiques en prison peinent à recevoir les documents nécessaires pour se présenter. La Tunisie compte près d'une centaine de candidats pour l'élection présidentielle qui se déroulera le 6 octobre prochain. Pendant les deux semaines à venir, la plupart vont défiler au siège de l'instance

électorale (l'ISIE) pour déposer leur candidature à la présidence de la République. Outre le président sortant Kais Saïed, différents profils se présentent. Parmi eux, un rappeur connu sous le nom de K2RYM de son vrai nom Karim Gharbi, ex-gendre du dictateur Zine El Abidine Ben Ali, décédé en 2019, un réalisateur et acteur, un cardiologue, et des membres de partis politiques. Parmi les opposants politiques qui ont peiné ces derniers jours à effectuer les procédures pour se présenter, certains ont dû abandonner leur candidature comme Issam Chebbi, SG du parti Al Joumhourî, en prison depuis février 2023 dans le cadre d'une affaire de complot contre la sûreté de l'État. Faute de pouvoir

se procurer un formulaire pour récolter les 10.000 parrainages nécessaires, il a annoncé son retrait de la course à la Présidentielle. Un autre potentiel candidat et opposant, l'homme politique Lotfi Mraïhi

a été condamné le 18 juillet à huit mois de prison pour fraude électorale lors de la présidentielle de 2019. Il est frappé d'une interdiction à vie de se présenter à de futures élections.

GUERRE EN UKRAINE

L'armée russe revendique la capture de deux villages

La Russie a revendiqué dimanche dernier, la prise de deux nouveaux villages dans l'est de l'Ukraine après celle d'un troisième la veille, poursuivant sa lente progression sur le front face à un adversaire moins bien équipé et moins nombreux.

Le ministère russe de la Défense a revendiqué dans son rapport quotidien la capture des localités de Progress et d'Evguénivka, toutes deux situées dans la région orientale de Donetsk, où se déroule l'essentiel des combats. «Les unités du groupement de troupes centre ont libéré les localités de Progress et d'Evguénivka (...) au cours d'opérations actives», a-t-il indiqué. Samedi, l'armée russe avait annoncé la capture du village de Lozouvatkè, situé dans la même

région. La Russie grignote du terrain depuis l'échec de la grande contre-offensive ukrainienne de l'été 2023 et la chute de la forteresse d'Avdiivka en février. Les troupes russes font face à des forces ukrainiennes qui manquent d'armes et de munitions avec le délitement de l'aide occidentale et qui peinent à recruter de nouveaux soldats du fait d'une mobilisation poussive. La Russie ravage aussi les défenses ukrainiennes avec des bombes planantes, une arme particulièrement destructrice lancée par avion et difficile à contrer. Selon le président ukrainien Volodymyr Zelensky, environ 700 bombes planantes et plus de 100 drones explosifs Shahed ont été utilisés par la Russie au cours de la semaine écoulée.

NIGER

Quatre militaires tués et douze autres blessés dans une attaque

Quatre militaires nigériens ont été tués et 12 autres blessés dans un accrochage qui s'est produit jeudi dernier, en début de soirée, entre une unité des Forces spéciales et plusieurs dizaines de terroristes, à hauteur du village nigérien de Kolabossaye, dans la région de Tillabéry,

a déclaré dimanche soir l'armée nigérienne dans un communiqué. Au cours de la même attaque, «14 terroristes ont été éliminés, cinq fusils AK-47 avec plusieurs chargeurs garnis ainsi que deux motocyclettes ont été récupérées», a précisé la même source.

KAYLIA NEMOUR EN FINALE AU CONCOURS GÉNÉRAL INDIVIDUEL

D'autres possibilités de médaille pour l'étoile de la gymnastique algérienne

La troisième journée verra l'entrée en lice de plusieurs athlètes dans la boxe et l'escrime. Elle permettra de mesurer notre niveau dans ces deux disciplines ...

Outre sa brillante prestation aux barres asymétriques qui lui a permis de se qualifier en finale, Kaylia Nemour s'est aussi qualifiée au concours général individuel et au saut. Elle n'est pas la favorite pour remporter une médaille dans ces deux concours mais elle pourrait monter sur le podium si elle réussit de meilleures performances. L'essentiel pour Kaylia Nemour, est néanmoins de triompher dans sa spécialité : les barres asymétriques pour peu qu'elle soit en forme ce jour-là, préparée psychologiquement pour surmonter le stress qui étreint chaque athlète avant l'épreuve finale. Quant à la troisième journée, elle verra l'entrée en lice d'un plus grand nombre d'athlètes algériens. Nihad Benchadli s'est qualifié en aviron en finale E qui lui per-

mettra de disputer une place entre la 30ème et la 35ème. Boudina disputera aujourd'hui les quarts de finale. Carol Bouzid, en canoë kayak, n'est pas parvenu dimanche dernier à la finale et figure parmi les 22 sportifs à disputer cette épreuve finale. En boxe, Hadjila Khelif dans les 60 kg a affronté hier la serbe Natalia Shadrina. Le même jour Jugurtha Aït Bekka dans les 63,5 kg était opposé au cubain Alvarez Borges. Nous voyons là que le tirage au sort pour des disciplines comme la boxe, le judo est très important dans la quête de médaille. L'école cubaine de boxe est très réputée dans le monde pour la qualité de ses boxeurs. La troisième journée a vu également l'entrée en lice de plusieurs athlètes dans la spécialité escrime. Au sabre, Saoussen Boudiaf sera



opposée à l'ukrainienne Olena Kravatska, Zohra Nora Kehli à la tunisienne Yasmine Daghfous, Chaima Bouaouda à Algerim Sary Lay (Kazakhstan). Au fleuret masculin, Salim Heroui affrontera le Polonais Jan Jurkiewicz. En tennis de table en

32ème de finale, Lynda Lograïbi sera opposée à la chinoise Meng Chen. Le tirage au sort ne lui a pas été favorable. Quant à la voile, elle verra l'entrée en lice de Ramy Boudouma. Il faut savoir également qu'en Badminton, Koceila et Tanina Mameri

en double mixte ont subi dimanche leur troisième défaite devant le duo néerlandais. Tout ceci montre que malgré leur bonne volonté, nos athlètes font face à une forte adversité. Pour remporter une médaille, il faut s'imposer face aux meilleurs. C'est cela la réalité du haut niveau et de cette compétition la plus relevée dans le monde. Elle montre qu'il y a un grand fossé entre le niveau africain ou méditerranéen et le niveau aux jeux olympiques où des pays comme la Chine, les Etats Unis, l'Allemagne, l'Australie, la France arrivent à s'imposer face aux autres nations sportives grâce à leur domination dans plusieurs disciplines. La participation algérienne aux jeux olympiques a pour but non pas uniquement de glaner des médailles mais de gagner en expérience en vue des prochains jeux olympiques, de prendre conscience du chemin à faire pour atteindre le haut niveau.

Khaled Remouche

PROGRAMME DE LA 4^E JOURNÉE

Boudina pour une place en demies du skiff, entrée en lice de la judokate Amina Belkadi

Le skiffeur algérien Sid Ali Boudina, qui prend part à ses troisièmes Olympiades, tentera mardi de se hisser en demi-finales de la spécialité à l'occasion de la quatrième journée des Jeux olympiques Paris 2024, alors que sa compatriote, la judokate Amina Belkadi fera son entrée en lice pour le compte des 16es de finale dans la catégorie (-63kg). Déjà quart de finaliste à Rio (2016) et Tokyo (2020), Boudina (33 ans) possède l'expérience nécessaire pour franchir ce cap sur les eaux calmes du Stade nautique de

Vaires-sur-Marne, où il commence à trouver ses marques après être passé par le repêchage. «Je me sens en grande forme par rapport à la première course. J'ai raté mes débuts, mais j'ai réussi à trouver l'énergie nécessaire pour aller chercher cette qualification en quarts de finale», a déclaré Boudina après avoir gagné sa série de repêchage avec un chrono (7:10.23).

«Maintenant je vais essayer de bien récupérer et revoir ma course pour aborder ce quart de finale au top de ma forme. La prochaine course est très importante et je n'ai pas le droit à l'erreur pour passer en demi-finales», a-t-il ajouté. Versé dans le deuxième quart de finale, aux côtés de son coéquipier d'entraînement le champion d'Europe 2024,

le Roumain Chiruta Mihai, le skiffeur algérien devra figurer dans les trois premières places pour arracher une qualification historique. La quatrième journée de compétition des JO 2024, verra également l'entrée en lice de la judokate Amina Belkadi, qui défiera la Vénézuélienne, Anriquelis Barrios, pour le compte des 16es de finale dans la catégorie (-63kg). Belkadi, qui a décroché haut la main sa qualification pour le rendez-vous de Paris, en se hissant parmi les 18 meilleurs de sa catégorie au ranking olympique, nourrit l'ambition de rééditer l'exploit de Soraya Haddad aux olympiades de Pékin en 2008, en visant une place sur le podium de sa catégorie. «Belkadi est déterminée à vivre pleinement son rêve olympique en visant le

podium à Paris», a déclaré à l'APS le président de la fédération algérienne, Yacine Sillini. Deux autres athlètes algériens seront concernés par la journée de mardi. Il s'agit de la nageuse Nesrine Medjahed dans les séries du 100 m nage libre et du véliplanchiste, Ramy Boudrouma, dont les courses d'IQ Foil reprennent à Marseille. Après l'annulation des courses de la première journée, dimanche (absence du vent), Boudrouma entame sa deuxième journée de compétition avec quatre courses au programme. Pour sa 15e participation aux Joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.

AVIRON

L'Algérienne Nihad Benchadli qualifiée à la finale E

L'Algérienne Nihad Benchadli s'est qualifiée à la finale E des épreuves d'aviron (Skiff dames individuel) des Jeux olympiques de Paris 2024, en terminant à la première avec un temps de 8:34.67, lundi au stade Nautique olympique de Vaires-sur-Marne. Engagée dans la deuxième série des demi-finales E, l'Algérienne de 22 ans a terminé à la première place devant l'Ougandaise Noble Kathleen (8:38.70) et Gonzalez Jarquin Evidelia du Nicaragua (8:43.78). Les trois premières se qualifient à la finale E prévue vendredi pour déterminer le classement de la 30e à la 35e place. De son côté, Sid Ali Boudina s'était qualifié aux quarts de finale des épreuves d'aviron (Skiff messieurs individuel), en terminant à la première place de la 3e série des repêchages avec un temps de 7:10.23. L'Algérien dont c'est la troisième participation à un rendez-vous olympique après ceux de Rio (Brésil) et Tokyo (Japon), disputera les quarts de finale aujourd'hui.

LIGUE 1

Martins promet des titres au CRB

Le Français Corentin Martins a affiché son ambition de mener le CR Belouizdad à «gagner le plus de titres», à commencer par la récupération du titre de champion d'Algérie. «Je suis dans un club qui veut gagner des titres.

C'est assez simple, quand on rejoint ce genre d'équipes, ce sont les titres qu'il faut, pour donner de la joie aux supporters et aux dirigeants, c'est ce qu'on va essayer de faire cette saison», a affirmé Martins dans un entretien accordé à la page officielle Facebook du Chabab. La direction du CRB a jeté son dévolu sur

Corentin Martins (55 ans), pour succéder au Brésilien Marcos Paqueta, qui a refusé de prolonger son contrat pour une saison supplémentaire.

L'ancien international français (14 sélections/ 1 but), qui a fait l'essentiel de sa carrière de joueur à l'AJ Auxerre, s'appête à entamer sa deuxième expérience dans le championnat national, après son passage la saison dernière sur le banc du Paradou AC (9 victoires, 8 nuls et 5 défaites), avant de claquer la porte en raison d'un désaccord avec la direction. «Le premier objectif est de récupérer le

titre de champion (perdu au profit du MC Alger) après quatre saisons de domination.

Cette saison, il y aura beaucoup de concurrence, plusieurs clubs visent le titre », a-t-il avoué. «J'étais en contact avec d'autres clubs, mais j'ai fini par accepter le challenge du CRB, c'est un club que j'avais suivi la saison dernière, il me plaisait, il y a un effectif de qualité», a-t-il ajouté. Interrogé sur sa philosophie de jeu, Martins a déclaré qu'il comptait mettre en place un plan pour permettre aux coéquipiers de Chouaïb Keddad de «pratiquer un beau football, mais des fois on y arrive pas. On aura des adversaires qui vont essayer de nous poser des problèmes». Enfin, concernant la Ligue des champions d'Afrique, que le CRB va y participer pour la cinquième fois de rang (record national, Martins a refusé de verser dans un optimisme béat. «C'est une compétition difficile, beaucoup veulent la gagner. L'objectif est d'aller le plus loin possible, cela passera par une qualification à la phase de poules», a-t-il conclu.

HAND/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS

L'Algérie avec deux représentants au Koweït

Quinze (15) clubs de handball, dont deux algériens, ont confirmé leur participation à la 39e édition du Championnat arabe de la discipline, prévue du 15 au 25 septembre prochain au Koweït, suivant la liste des engagés, dévoilée

samedi par l'Union arabe de handball. Il s'agit du Mouloudia de Bordj Bou Arreridj, champion d'Algérie en titre, et de son dauphin, l'Olympique d'El Oued, qui avait terminé deuxième à l'issue du précédent exercice.

JO 2024 : TENNIS : SIMPLE MESSIEURS

Choc Nadal-Djokovic

A 38 ans, Rafael Nadal conserve toujours sa grinta. Son objectif est d'aller le plus loin possible dans ce tournoi...

Le tennisman qui a remporté 14 titres à Roland Garros affrontera un adversaire qui est aujourd'hui l'un des meilleurs dans cette discipline. Roland-Garros en version Jeux Olympiques aura bien droit à son affiche de rêve. Rafael Nadal, toujours loin de son meilleur niveau, a tout de même fini par se sortir du piège Marton Fucsovics (6-1, 4-6, 6-4) dimanche sur le court Philippe-Chatrier. Il affrontera donc dès lundi au deuxième tour un certain Novak Djokovic. Le 60^e duel entre les deux hommes. Poussé par le public du court Philippe-Chatrier entièrement acquis à sa cause, Rafael Nadal a fini par s'en sortir en trois sets contre Mar-

ton Fucsovics dimanche pour son entrée en lice dans le tournoi olympique. Après un premier set tranquille, l'homme aux 14 titres à Roland-Garros a souffert comme rarement sur la terre battue de la porte d'Auteuil. Mais il a fini par trouver la porte de sortie. Il sera donc au rendez-vous de ce deuxième tour en forme de choc titanesque, au moins sur le papier, contre un certain Novak Djokovic. Plus la partie a avancé, et plus Marton Fucsovics s'est montré menaçant, après avoir été fantomatique dans le premier acte. De facile, ce premier tour est alors devenu un petit calvaire pour un Nadal emprunté et peinant toujours autant à trouver de la lon-

gueur à l'échange. Quand le Hongrois s'est procuré trois balles de break à 2-1 en sa faveur en début de troisième manche lorsqu'il a mené 0-40 sur le service adverse, le clan espagnol a commencé à voir perler quelques gouttes de sueur. Mais si Nadal a perdu beaucoup de choses au fil des mois, il conserve à 38 ans un sens du combat et une grinta qui n'appartiennent qu'à lui. Alors après avoir sauvé sa mise en jeu, c'est lui qui a signé dans la foulée le break décisif avant de tenir son service jusqu'au bout, au plus grand plaisir de la foule parisienne. Si Nadal doit tomber au prochain tour, ce sera donc contre Novak Djokovic, son plus grand rival.



FOOTBALL

L'Espagne en quarts de finale

L'Espagne s'est qualifiée aux quarts de finale. Après leur succès inaugural contre l'Ouzbékistan (2-1), les Espagnols ont enchaîné en dominant la République Dominicaine à Bordeaux

(3-1). Ils ont pu s'appuyer sur un grand Firmin Lopez qui a profité d'une mauvaise relance du portier dominicain pour ouvrir le score (1-0). Ils accentuent leur domination en mar-

quant deux autres buts par Alex Baena et Miguel Gutierrez. Score final : 3-1. Avec six points de pris en deux matchs, les champions d'Europe sont assurés de finir au

moins deuxièmes du groupe C et d'accéder aux quarts de finale. Ils brigueront la première place de leur groupe lors de la dernière journée face à l'Egypte mardi 30 juillet.

BASKET-BALL FÉMININ

Les Américaines visent un 8^e titre olympique

Les joueuses américaines, grandes favorites, visent leur huitième titre olympique, ce lundi à 20h00 (heure algérienne) à Villeneuve-d'Ascq, où elles affronteront le Japon. Leur dernière défaite dans la compétition remonte à août 1992, en demi-finales à Barcelone face à la CEI, à une époque où Diana

Taurasi venait de souffler ses dix bougies. La légende visera le 11 août à Bercy, lieu de la phase finale, une sixième médaille d'or pour devenir l'athlète la plus titrée aux Jeux en sports collectifs, tous genres confondus, mais elle «n'y pense pas, vraiment. Je sais que ça peut paraître cliché,

mais je me concentre sur le prochain match, c'est ce qui m'a permis de durer. Ce qui importe n'est pas les médailles, les trophées ou les récompenses individuelles, mais le travail quotidien» a-t-elle affirmé en conférence de presse. La meneuse-arrière de 42 ans, également triple championne du monde et

triple championne de WNBA, n'est qu'un astre dans la galaxie américaine, où brillent également la meneuse Sabrina Ionescu et les intérieures Breanna Stewart, A'ja Wilson et Brittney Griner, de retour en Europe pour la première fois après avoir été emprisonnée en Russie en 2022.

ANDY BARAT, KAYAKISTE COMORIEN AUX JO 2024

«L'objectif réaliste, c'est la demi-finale et le rêve, la finale»

Andy Barat représente les Comores durant les épreuves de canoë-kayak en slalom le 30 juillet et en cross le 2 août à Vaires-sur-Marne, à l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024.

«L'objectif réaliste, c'est la demi-finale, passer un tour, et le rêve, c'est d'aller en finale», souligne ce Comorien de 26 ans, ancien militaire reconverti employé de pompes funèbres

dans l'ouest de la France, métier qu'il exerce toujours. Cet athlète se verrait poursuivre l'aventure, ensuite, en vue des JO 2028. Entretien. Loin de l'effervescence du centre-ville de Paris, c'est à une vingtaine de kilomètres à l'est de la capitale française, dans un écrin de verdure sur la rivièrre Marne, que se déroulent les épreuves d'aviron des JO 2024. Tout comme celles en «eau vive» : le canoë et

le kayak. Peu d'athlètes africains concourent dans ces disciplines, mais en kayak, on verra les couleurs des Comores, portées par Andy Barat, 26 ans. Né à Nantes, dans l'ouest de la France, il vit un rêve en représentant avec fierté le pays de son père, la diaspora comorienne de France, et ses amis de la région nantaise qui l'ont accompagné dans sa préparation. Tombé dans le bassin d'eau vive

en suivant son cousin à Clisson, en région nantaise, où il a toujours sa licence, cet ancien militaire français s'est lancé il y a deux ans le défi de reprendre la pagaie et de représenter l'archipel des Comores sur le circuit mondial de kayak. Cela jusqu'aux Jeux olympiques. Une gageure dans ces disciplines traditionnellement réservées aux grandes nations olympiques.

TRANSFERT

Neves, la sentinelle tant désirée par Luis Enrique

Le PSG a accéléré ces derniers jours sur le dossier João Neves. Le milieu de terrain de 19 ans devrait remplacer Manuel Ugarte en partance pour Manchester United. Une potentielle recrue qui répondez pleinement aux besoins de

Luis Enrique dans l'entrejeu parisien. Focus sur le profil de ce crack titulaire indiscutable au Benfica et qui dispose d'une clause libératoire de 120 millions d'euros. Incontournable au Benfica cette saison, où il a été titularisé à 27 reprises

en championnat par son entraîneur Roger Schmidt Neves a également disputé la totalité des matches de Ligue des champions de son club ainsi que les matches de Ligue Europa, avec notamment une grosse performance contre Marseille lors du match aller en quart de finale (victoire 2-1). En rejoignant le PSG, il pourrait prendre la place de Fabian Ruiz, pour permettre à Vitorinha de monter d'un cran en compagnie de Warren Zaïre-Emery, afin d'occuper le poste de sentinelle. En début de saison dernière, Vitorinha était positionné en relayeur gauche dans le 4-3-3 d'Enrique laissant le poste de numéro six à Manuel Ugarte. L'Uruguayen venait tout juste de débar-

quer en provenance du Sporting Lisbonne et avait impressionné les observateurs en multipliant les courses tout en grattant un nombre important de ballons. Mais les limites du natif de Montevideo dans la construction du jeu sont devenues criantes au fil du temps, Ugarte multipliant les passes latérales sans prise de risques.

Avec Neves, le PSG disposerait un joueur capable de casser les lignes par sa qualité de passe et de sortir du pressing adverse grâce à ses prises de balles souvent orientées vers l'avant. Des qualités chères à Luis Enrique, qui espère faire du Portugais une pièce maîtresse de l'entrejeu parisien.

NATATION

L'Allemand Maertens sacré sur le 400 m nage libre

Lukas Maertens s'est offert l'or olympique ce samedi soir sur le 400 m nage libre. Le nageur allemand s'est imposé devant un Australien Elijah Winnington. Avec un chrono de 3 min 41 et 78 centièmes, l'Allemand Lukas Maertens a décroché la médaille d'or sur le 400 m nage libre en devançant Elijah Winnington avec un chrono de 3 min 42 sec et 21. Une course qui a vu le Sud-Coréen Kim Woomin ramener la médaille de bronze.

PISTOLET À 10 M

Le Chinois Xie Yu s'offre l'or

La Chine a remporté un deuxième titre olympique sur deux possibles au tir, hier à Châteauroux, avec la victoire de Xie Yu dans la finale du pistolet à dix mètres, devant un duo italien Federico Maldini et Paolo Monna. Constamment parmi les trois premiers, Xie a pris la tête du concours à cinq tirs de la fin alors que les Transalpins avaient mené la course jusqu'alors à tour de rôle.

Robin Le Normand va rejoindre l'Atlético de Madrid

Robin Le Normand change de dimension. Élément important de l'équipe d'Espagne sacrée championne d'Europe cet été, le défenseur de la Real Sociedad a tapé dans l'œil de nombreuses équipes européennes. Prétendant de la


première heure, l'Atlético Madrid a décroché la timbale. Les Colchoneros ont annoncé ce samedi avoir trouvé un accord avec leurs homologues basques pour le transfert du natif de Pabu (Côtes-d'Armor).

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

LES MOTS FLÉCHÉS

DIRIGEANTE	APPAREIL DE RAYONNEMENT	JOLIMENT OMBREE	PRÉNOM FÉMININ	BOIS SOUPLE	PARTIE TOMBANTE D'UNE VESTE
BANQUIERS	DISCUTE DU PRIX	BIEN DISTINCTS	COMPLÈTEMENT SAOUL	JOUR DE CONGÉ	CAVITÉ DU CŒUR
ACHAT À L'AVANCE					
S'ENCROÛTER				INDIQUE UNE NOUVELLE RÉPÉTITION	ENTRE L'EST ET LE NORD
FORTES EN GOÛT				S'EXPRIME TEL UN CERVIDÉ	
ET AINSI DE SUITE					DANS LE COUP
A ÉTÉ RADIEUX					CÉRÉALE À PAIN
CITÉ DE LA CLAIRETTE					IL SE TAILLE DANS LA VIGNE
IL MAINTIEN LA CHEVELURE	ON L'UTILISE POUR TROMPER				COMME UN CHIFFRE DIVISIBLE PAR DEUX
		EN ÉTÉ, IL NE CACHE QUE LE MINIMUM	ELLE EST PROCHE DU MEC	ADVERSAIRES DE LA PRESSE	BIEN À TOI
ANCIENNE MONNAIE D'OR OU D'ARGENT	HYPER SOCIABLE		IMAGINER	ACTIVITÉ NAUTIQUE	RACING-CLUB
	CHEF DE BANDE	BAISSER LES BRAS			
TOUCHAIT AU PORT		DEUXIÈME SON DE LA GAMME			
ALARME DE POMPIERS					
				ARTICLE MASCULIN	
IL A DES POINTS SUR TOUTES SES FACES		ENGIN DE CHANTIERS			




VERTICALEMENT

- A. Bruit d'un vieil haut-parleur.
- B. Interpella. Partie du squelette humain. Marque la satisfaction.
- C. Fait venir avec lui. Côtés d'un prisme.
- D. Tel un collant ajouré. Discours familier.
- E. Couleur pour jouer. Donner sa langue au chat.
- F. On le trouve parmi les pièces disparues. Activité à la maternelle. Mot qui prépare l'exclusion.
- G. Exprimera sa joie. Dureté.
- H. Plantes à huile. As de l'eau plein les pores.

HORizontalement

- 1. Vols à moindre coût.
- 2. Exprime sa gratitude.
- 3. Ouvriers qui usinent des pièces.
- 4. Accessoire de scout. Il traverse Saint-Omer.
- 5. C'est bon pour la dame.
- 6. Vieux français. Elle borde la bouche.
- 7. Tape dans la main. Enfin obtenus.
- 8. Lettre de Grèce. Drame cornélien (le).
- 9. Qui sont dans la tête.
- 10. On le retourne à la campagne. Dans la tête.
- 11. Volonté de même. Réfléchit longuement.
- 12. Constructions intellectuelles méthodiques.

SUDOKU

				5		1		3
5	4		7					
				9	4			7
		6					5	9
		5	4		8		2	
		2					3	4
				3	1			8
7	2		9					
				7		9		2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

BOLDUC CADET CALE COAXIAL DIATRIBE DOUCE ECLOS ELIXIR ERREUR FLETRI
 FOURBU GUIDE IMPLIQUER MICA MINCE PERCUTER PIEDESTAL RODEO
 RONCERAIÉ SELECTEUR SILICE SINCERITE USITE VERITABLE VIDEOCLUB

R	P	E	B	G	R	U	B	E	M	I	E
U	E	I	R	U	S	O	T	I	M	E	L
E	B	A	E	I	L	I	N	P	C	L	B
T	I	R	T	D	R	C	L	L	A	F	A
C	R	E	U	E	E	I	O	I	L	A	T
E	T	C	C	O	Q	S	X	E	C	E	I
L	A	N	R	U	F	A	T	I	D	E	R
E	I	O	E	D	O	R	M	A	L	I	E
S	D	R	P	C	I	D	C	A	L	E	V

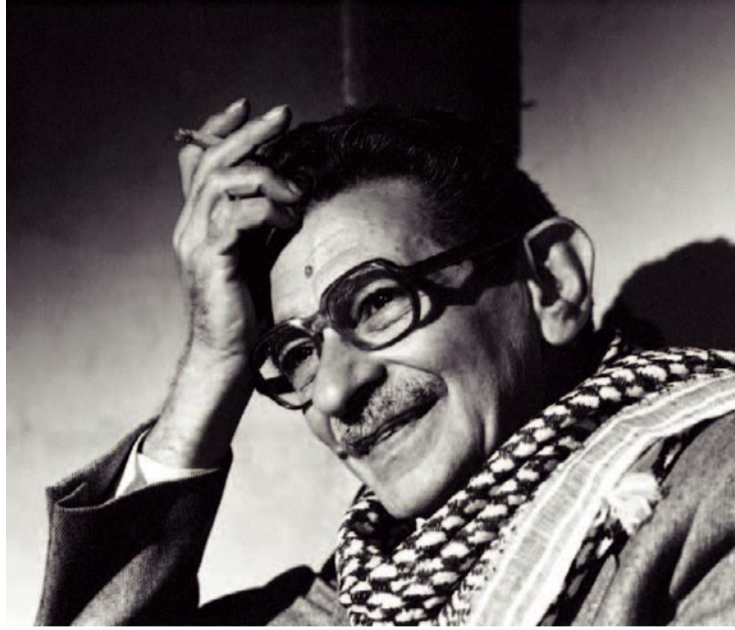
CINÉMATHÈQUE ALGÉRIENNE

Hommage au réalisateur égyptien Youssef Chahine

A l'occasion de la commémoration du 16^e anniversaire du décès du réalisateur égyptien, décédé le 27 juillet 2008, la Cinémathèque d'Alger organise du 27 juillet au 1^{er} août, un cycle cinématographique qui lui sera dédié...

Le coup d'envoi du cycle cinématographique en question a été donné le 27 juillet avec une deuxième programmation hier, avec la projection du film égyptien historique *Djamila l'Algérienne*. Réalisé par Youssef Chahine et écrit par Abd al-Rahman, Ali al Zarqani et Naguib Mahfouz, le film est sorti en 1958. Ce film est non seulement considéré comme la mise en lumière de l'histoire d'une femme révolutionnaire importante, mais aussi comme montrant la lutte du peuple algérien contre l'occupation française. Ce film de référence brosse le portrait de Djamila Bouhired. Il est à noter que *Djamila l'Algérienne* est le premier et le seul récit audiovisuel à se concentrer uniquement sur le rôle des

femmes algériennes dans la guerre d'Algérie. «Le premier film explicitement politique de Chahine a réussi à galvaniser une large solidarité avec la résistance algérienne de tout le monde arabe, à commencer par l'Égypte. *"Djamila l'Algérienne"* fait partie du top 100 des films de l'histoire du cinéma égyptien». Pour rappel, Youssef Chahine commence ses études au collège Saint Marc puis rejoint le Victoria College où il obtient son baccalauréat. A 21 ans, il quitte son Égypte natale pour aller étudier le cinéma au Pasadena Playhouse, dans les environs de Los Angeles. A son retour, trois ans plus tard, en 1948, l'occasion lui est donnée, grâce à Alvis Orfanell, de réaliser son premier film, *Papa*



Amin, qui sort en 1950. Il est invité pour la première fois au Festival de Cannes en 1951, pour son film *Le Fils du Nil*. En 1954, il lance la carrière d'acteur d'Omar Sharif dans son film *Le Démon du désert*. Mais le

film qui marqua sa carrière fut *Gare centrale*, en 1958, chef-d'œuvre qui lui permit d'être reconnu comme l'un des plus grands cinéastes du XX^e siècle. Chahine est crédité de la réalisation de cinq films mettant en

vedette Salah Zulfikar dans des films importants dont *Saladin* (1963), *Un jour, le Nil* (1968) et *Ces gens du Nil* (1972). Dans *Bayya' al-khawatim*, sorti en France sous le titre *Le vendeur de bagues* en 1973, il met en scène la diva Fayrouz. En 1964, il quitte l'Égypte pour le Liban, puis retourne dans son pays en 1967. Il réalise le logotype de la société Pyramid Distribution, fondée en 1989 et fréquent distributeur de ses films, avec lequel il entretenait de bonnes relations. Ce logo représente les Pyramides de Gizeh, complétées de sa signature en lettres blanches. En juin 2008, le réalisateur est victime d'une hémorragie cérébrale qui le plonge dans le coma. Il est alors hospitalisé à l'hôpital américain de Neuilly avant d'être rapatrié en Égypte. Youssef Chahine meurt le 27 juillet 2008 au Caire. Il est inhumé dans la crypte familiale à Alexandrie.

MARILYN MONROE

Les dix films totalement cultes à (re)voir pour le plaisir !

Dans cette comédie musicale, Marilyn Monroe incarne Lorelei Lee, une chanteuse de cabaret qui rêve de devenir riche. Avec son amie Dorothy, interprétée par Jane Russell, elles embarquent pour une croisière pleine de rebondissements. Ce film est célèbre pour le numéro «Diamonds are a girl's best friend», un des moments iconiques de la carrière de Marilyn Monroe. Marilyn Monroe joue le rôle de «La fille, une voisine séduisante qui fait tourner la tête d'un homme marié, incarné par Tom Ewell, resté seul pendant l'été. Cette comédie explore les tentations et les fantasmes de l'homme moderne. Dans ce film, Marilyn Monroe joue Sugar Kane, une chanteuse de jazz un peu naïve. Elle rencontre deux musiciens (Tony Curtis et Jack Lemmon) qui se déguisent en femmes pour échapper à des gangsters. Cette comédie, mêlant humour et quiproquos, est souvent considérée comme une des meilleures de tous les temps. Marilyn Monroe incarne Vicky, une danseuse ambitieuse dans cette comédie musicale pétillante. Le film suit la vie d'une famille d'artistes de vaudeville. Ce long métrage met en lumière le talent de l'actrice pour la danse et le chant, tout en racontant une histoire chaleureuse et divertissante. Dans cette comédie romantique, Marilyn Monroe joue une danseuse américaine qui tombe amoureuse d'un prince régent européen (Laurence Olivier qui en est également le réalisateur).

HÀM NGHI

L'empereur devenu artiste à Alger

Hàm Nghi (1871-1944) est le premier empereur vietnamien à avoir lutté contre la colonisation française. Il est considéré par les Vietnamiens comme un empereur patriote et un héros national. Pourtant, il est relativement méconnu en Algérie, où il a résidé après avoir été renversé par les Français et exilé à Alger. Il y vécut dans une villa à El Biar depuis son arrivée le 13 janvier 1889, jusqu'à son décès. Dans une interview accordée à Echorouk Online, Amandine Dabat évoque l'empereur vietnamien qui, après avoir été capturé et exilé en Algérie, s'est par la suite tourné vers l'art. Amandine Dabat, docteure en histoire de l'art, explique : «Hàm Nghi est mon arrière-arrière-grand-père. C'est la découverte de ses archives privées qui m'a amenée à lui consacrer ma thèse de doctorat, pour étudier sa vie et son œuvre. Hàm Nghi, 8ème souverain de la dynastie des Nguyen, a régné sur l'Empire d'Annam, aujourd'hui le Vietnam, de 1884 à 1885. Il monte sur le trône en août 1884 et gouverne jusqu'au 19 septembre 1885, après sa capture par les Français qui ont pillé la citadelle impériale de Huế et massacré près de 1 500 civils les 4 et 5 juillet 1885. La France a progressivement colonisé le Vietnam à partir de 1858, lors de l'invasion de Da Nang par ses forces. L'expansion coloniale continue jusqu'à la domination totale en 1883, divisant le pays en trois régions : Tonkin au nord, Annam au centre et Cochinchine au sud. En 1887, le Vietnam devint une partie de l'Union indochinoise française, incluant également le Laos et le Cambodge. Amandine Dabat précise que Charles Fourniau a étudié ce mouvement de résistance, qui prit la

forme d'une guérilla contre les Français. Une partie des Vietnamiens soutenait Hàm Nghi tandis qu'une autre accepta l'intronisation de son frère, l'empereur Dong Khanh, nommé sans pouvoir réel. Les Français pensaient briser la résistance en capturant Hàm Nghi et en l'exilant en Algérie, son nom symbolisant la lutte. Malgré cela, la résistance se poursuit pendant une décennie après son exil. «Après la capture de l'empereur en novembre 1888. Les Français choisirent l'Algérie car Hàm Nghi avait à peine 18 ans. Ils craignaient que son exil en France ne suscite une médiatisation critique de la politique coloniale française. L'exil à Alger leur parut plus discret». Plutôt que de l'exiler en France, les autorités françaises le placent en Algérie, loin de l'opinion publique, facilitant ainsi la surveillance de ses contacts, en plaçant autour de lui un réseau d'informateurs, et de son courrier pendant tout son exil. Hàm Nghi fut installé dans la Villa des Pins, à El Biar, et doté d'une pension de 25 000 francs en 1889. Et afin de lui rendre l'exil supportable, un réseau d'amis de la haute société d'Alger fut créé autour du jeune empereur déchu. Dans une lettre datée du 12 décembre 1888, le gouverneur général de l'Indochine écrivit au ministre de la Marine et des Colonies : «Il serait souhaitable que son séjour en Algérie ne soit pas vain, qu'il en revienne avec une compréhension authentique de notre civilisation et une véritable affection pour la France». Pendant son exil en Algérie, loin de son pays natal et de la politique, Hàm Nghi se consacra à la littérature, la photographie, la peinture et la sculpture.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

Deadpool et Wolverine fracasse le box-office

Le dernier Marvel, *Deadpool et Wolverine*, a fait des merveilles en tête du box-office nord-américain dès sa sortie, selon les projections dimanche dernier, du cabinet Exhibitor Relations et des analystes. Avec 205 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche dans les cinémas des États-Unis et du Canada, ce film est le huitième lancement le plus conséquent de l'histoire du box-office. «Les chiffres sont fantastiques» et s'ajoutent aux critiques positives dont jouit le film, a indiqué David Gross de la société Franchise Entertainment Research. Selon Variety, le long-métrage des studios Walt Disney a dépassé les 202 millions du week-end d'ouverture de *Black Panther* en 2018, se plaçant juste avant les 208 millions de *Jurassic World* en 2015. «La popularité de ces personnages ne fait que croître», estime Gross.

MICHAEL C. HALL

Le retour de Dexter dans une toute nouvelle série !

Surprise pour tous les fans de Dexter, série annulée en 2014 après 8 saisons. Il n'y aura pas un mais deux spin-off de la série culte dans les prochains mois. Invité surprise du panel du préquel de Dexter (Dexter : Original Sin) lors du Comic Con il y a quelques jours, Michael C. Hall a ainsi révélé qu'il allait reprendre son célèbre rôle dans une toute nouvelle série prometteuse. Après avoir repris son rôle en 2022 pour Dexter : New Blood, une mini-série centrée sur la nouvelle vie de Dexter 10 ans après les événements de la saison 8, Michael C. Hall va reprendre du service pour une série baptisée, ça ne s'invente pas, Dexter : Résurrection. «Alors que Dexter : Résurrection plaira aux dizaines de millions de fans de longue date, Dexter : Original Sin (le préquel) introduira une toute nouvelle génération de téléspectateurs dans cette série emblématique en commençant par le début, ce qui ne manquera pas de satisfaire également le public existant», a ainsi annoncé Chris McCarthy, le co-CEO de Paramount Global. Attendue à l'été 2025, cette nouvelle série sera une suite de Dexter : New Blood et l'action se déroule à notre époque. Michael C. Hall ne se contentera pas de jouer Dexter à l'écran. Le comédien va aussi rejoindre le casting du préquel de la série qui l'a rendu mondialement célèbre. Si le Dexter jeune, qui sera le héros d'Original Sin va être incarné par Patrick Gibson, Michael C. Hall, lui, va assurer la voix-off de la série attendue en décembre prochain sur Showtime et Paramount qui montrera comment Dexter passe «du statut d'étudiant à celui de tueur en série vengeur»

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:10	DOHR 12:54	ASR 16:43	MAGHREB 20:00	ISHA 21:32
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

JO PARIS 2024

LA FIJ VA ENQUÊTER SUR LA DISQUALIFICATION DE DRIS MESSAOUD

La Fédération internationale de judo ne compte pas laisser aller quant à la disqualification du judoka algérien, Driss Messaoud, face à son homologue israélien. Elle va enquêter sur l'affaire après les JO. Dris Messaoud devait effectuer son entrée en lice, hier, à l'occasion du 16^e de finale dans la catégorie -73kg. Il devait affronter l'Israélien Tohar Botbol. Mais il a été disqualifié la veille de son combat. La raison ? C'est tout simplement pour avoir raté sa pesée pour 400 grammes. Mais la

disqualification du jeune judoka algérien n'est pas passée inaperçue de la Fédération internationale de judo. En effet, elle va examiner l'affaire. Il faut dire que la FIJ soupçonne que cette prise de poids est préméditée par Dris Messaoud. Une façon par laquelle il aurait évité d'affronter un adversaire d'un État non reconnu par les Algériens. «Nous ne pouvons pas justifier la surcharge pondérale de M. Dris. Mais nous restons déterminés à faire en sorte que tous les athlètes

concourent dans des conditions égales et équitables», lit-on dans un communiqué publié, hier, par la Fédération internationale de judo. Et d'ajouter : «Les athlètes sont souvent victimes de conflits politiques plus larges». La FIJ précise l'ouverture d'une enquête approfondie après la fin des Jeux olympiques Paris-2024. «Après les Jeux olympiques, la situation fera l'objet d'une enquête approfondie et d'autres mesures seront prises si nécessaire».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 30 JUILLET 2024 // N°868 // PRIX 20 DA

BLOQUÉS DANS LA GARE MARITIME DE SÈTE DEPUIS LE 23 JUILLET

Des voyageurs en direction de l'Algérie partis après cinq jours d'attente

Prévu mardi 23 juillet dernier, le Tassili 2 de la compagnie Algérie Ferries qui effectue la liaison Sète-Oran a finalement levé l'ancre le 28 juillet à 11h00...

Des passagers dénoncent un traitement indigne sur les réseaux sociaux. Ils attendaient depuis tout ce temps dans le hall de la gare maritime de Sète. On connaissait les heures de retard avec la SNCF, mais pas les jours de retard. Des voyageurs voulant relier Sète à Oran, en Algérie, ont pourtant vécu cette très mauvaise aventure avec la compagnie Algérie Ferries, de mardi 23 à dimanche 28 juillet. Prévu initialement le mardi 23 juillet au départ de Sète, le Tassili 2 de la compagnie Algérie Ferries n'est finalement jamais arrivé au port de toute la semaine. Le bateau a enregistré des retards sur ses trajets précédents. Les passagers, dans l'attente à la gare maritime Orsetti à Sète, recevaient des messages annonçant des reports de l'heure du départ. D'abord reporté au samedi 27 à 13h00, le départ a ensuite été décalé le même jour à 23h00, puis au lendemain 7h00 du matin, selon les voyageurs. Le Tassili n'est parti qu'à 11 heures le dimanche. En cause, des pannes répétitives sur le navire. D'abord retardé



pour des réparations sur le bateau le 24 juillet, le Tassili a de nouveau dû s'arrêter au large de Barcelone samedi 27, alors qu'il effectuait le trajet Oran-Sète. Cette information est fournie par le site MarineTraffic. Le Tassili n'a fait son entrée au port de Sète que dimanche à 4h30 du matin. De leur côté, les passagers retenus à Sète dénoncent des nuits «cauchemardesques» passées à la gare maritime. Des scènes de colère ont été filmées. Sur son site, Algérie Ferries n'a publié aucun message d'information à ses clients pendant les

nombreux jours d'attente. Concernant un éventuel remboursement, la compagnie a fourni des attestations d'indemnités, à hauteur de 40 euros par passager et 20 euros par véhicule. L'attestation s'engage à un remboursement «de deux jours», du 25 au 27. Or, le voyage était initialement prévu le 23, et n'a eu lieu que le 28 juillet. Cet incident n'est pas le seul enregistré par la compagnie. Cette semaine, six liaisons étaient impactées par des retards de plusieurs heures, ou plusieurs jours. Des voyageurs du côté de

Marseille ont également été retardés. Le député des Algériens vivant en France, Tawfiq Khedim, s'est indigné d'une situation qu'il juge «catastrophique» sur les réseaux. «Nous avons fourni des observations et alertes depuis des mois concernant l'état de la flotte et le système de réservation catastrophique. Nous avons également demandé aux autorités d'identifier les responsables et de travailler à corriger sérieusement les défauts juste après la fin des vacances d'été», est-il notamment écrit dans le post.

POUR CAPTER LE CARBONE

PROJET PILOTE DE PLANTATION DE DIX MILLIONS D'ARBUSTES

La compagnie nationale Sonatrach, en partenariat avec la Direction générale des forêts (DGF), va lancer un projet pilote visant la plantation de 10 millions d'arbustes sur une superficie comprise entre 10 000 et 13 000 hectares, visant à réduire l'empreinte carbone, a annoncé, hier, Abdelkrim Ouamer, directeur central HSE (hygiène, sécurité et environnement) à Sonatrach. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I, Ouamer a expliqué que ce projet pilote s'inscrit dans le cadre de la stratégie climatique de Sonatrach, qui prévoit à terme la plantation de plus de 420 millions d'arbres sur 560 000 hectares, avec un budget estimé à un (1) milliard de dollars. Une étude de faisabilité sera conduite par la DGF pour identifier les essences d'arbres appropriées et sélectionner les sites de plantation au sein du domaine forestier national. Une partie de ce projet pilote sera intégrée au programme de relance du Barrage vert, a précisé Ouamer. Il a ajouté que le projet de plantation de plus de 400 millions d'arbustes vise également à créer des emplois. Ce projet a une dimension environnementale, en visant à réduire les impacts des activités énergétiques sur l'environnement et à bénéficier des crédits carbone disponibles pour soutenir de telles initiatives, a-t-il ajouté. Il a, dans ce sens, soutenu que Sonatrach met en œuvre une «gouvernance climatique» basée sur des pratiques de gestion visant à minimiser l'impact de ses activités sur le climat et l'environnement. Parmi les mesures prises, Ouamer a mentionné les efforts pour réduire le torchage de gaz à 1 % d'ici 2030 par rapport au volume total de production des hydrocarbures.

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ PRÉVUE AUJOURD'HUI DE 8H00 À 16H00

Plusieurs quartiers d'Alger concernés

La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdellah, située dans la capitale, a annoncé la mise en œuvre de travaux de maintenance sur les infrastructures du réseau électrique au niveau de la commune de Mahelma. Ces travaux entraîneront une interruption de l'alimentation en électricité dans le quartier 10.000 logements Sidi Abdellah, Mahelma, VNSA zone B. Cette coupure est prévue aujourd'hui, de 8h00 du matin à 16h00. Les habitants de la zone concernée sont donc invités à prendre leurs dispositions en conséquence. La direction de Sidi Abdellah a présenté ses

excuses pour la gêne occasionnée par cette interruption de service. Un numéro vert, le 3303, a été mis à la disposition des clients pour toute réclamation. Face à la hausse record de la consommation électrique en été, la direction a intensifié ses efforts de maintenance prédictive. À ce titre, 468 centres de distribution et près de 50 km de lignes à haute tension ont déjà bénéficié d'opérations de maintenance. Des équipes techniques sont également mobilisées 24h/24 et 7j/7 pour assurer une intervention rapide en cas d'incident et garantir la continuité du service pour plus de 150 000 clients

particuliers et 475 clients industriels répartis sur les sept communes de la région : Zéralda, Staouéli, Souidania, Douéra, Tassala El Merdja, Rehmannia et Mahelma. En somme, la direction de la distribution d'électricité met tout en œuvre pour anticiper la forte demande en électricité durant la période estivale et garantir ainsi un service de qualité à l'ensemble de ses clients. Les travaux de maintenance à Mahelma, bien que générant une interruption temporaire de service, s'inscrivent dans cette dynamique globale d'amélioration du réseau électrique.

